

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Dimanche 19 AVRIL 2020 / N° 843

Prix : 20 DA

ACT

TEBBOUNE

préside
AUJOURD'HUI
un conseil
des
ministres

Le confinement
prolongé
jusqu'au 29
avril 2020

Gouvernement
**Plusieurs
mesures pour
le maintien de
l'activité
économique**

Céréaliculture :

**Une
production
"record" de
plus de
394.000 qx
attendue à
Ghardaïa**

Sous la supervision
du ministre du
commerce

**L'ANCA distribue
près de 6
quintaux de
viande rouge à
des familles
démunies à
Birtouta**

Covid-19 :

**Huawei fait un
don de
produits et
d'équipements
de protection à
l'Algérie**

AADL:

**La délivrance
des
affectations
reportée en
raison de la
pandémie de
Covid-19**

FAF

**About: « Le
championnat
se jouera à
huis clos en
cas de reprise »**

Limogeage et
arrestation de chefs
d'unités centrales
de l'Armée :

**Le Ministère
de la Défense
dément
catégoriquement**

Covid-19:

**Les pertes
économiques
non prises en
charge par
l'Assurance**

Formation professionnelle

La télévision algérienne diffusera des cours dès la semaine prochaine

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a annoncé, hier à Alger, la diffusion via la télévision algérienne de cours de formation professionnelle, au profit des stagiaires du secteur, dès la semaine prochaine, et ce en application des mesures préventives contre la propagation de la pandémie de Covid-19. S'exprimant lors d'une visite d'inspection dans des établissements de formation en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, la ministre a indiqué qu'il sera procédé, dès la semaine prochaine, à la diffusion de cours de formation professionnelle, via la télévision nationale, au profit des stagiaires du secteur. Cette opération, souligne la première responsable du secteur, est supervisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec le ministère de la Communication, et ce, a-t-elle ajouté, en application des mesures préventives, au regard de la conjoncture sanitaire exceptionnelle que vit le pays



du fait de la pandémie de Coronavirus. Selon la ministre, cette opération qui a, entre autres objectifs, de donner l'occasion aux stagiaires de suivre leurs cours, concerne dans une 1^{ère} étape, des cours de formation dans cinq (5) spécialités, pour comprendre, par la suite et de manière progressive, 29 autres spécialités, notamment les domaines de tourisme, mécanique automobile, maintenance industrielle et

électronique, d'autant que ces cours seront dispensés par des enseignants et formateurs du secteur de la Formation professionnelle, selon un calendrier fixé qui sera publié sur le site électronique du ministère. Par ailleurs et dans le cadre de la contribution à l'action de solidarité nationale, le secteur de la Formation professionnelle a réalisé "1.400.000 masques fournis aux différents secteurs qui en ont

besoin, et ce en vue de coordonner les efforts de lutte contre le coronavirus, a-t-elle indiqué. La ministre a en outre précisé que le secteur avait confectionné "plus de 18.000 vêtements de protection selon les normes sanitaires et plus de 5.000 masques plastiques", en sus de "la réalisation des couloirs de désinfection afin de répondre aux besoins de plusieurs entreprises publiques", saluant les efforts

consentis par plusieurs entreprises et secteurs économiques ainsi que la société civile en vue de fournir "les matières brutes" tel le tissu. Par ailleurs, Mme Benfriha a fait état de la mise en place d'une stratégie en coordination avec le secteur de la micro-entreprise et des start-up à l'effet de préparer le projet de réalisation des "couloirs intelligents" permettant de mesurer la température", dans le but d'en bénéficier dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de Coronavirus. De son côté, M. Benbouzid s'est dit satisfait "des quantités suffisantes de masques qui sont produits localement", en sus d'autres moyens de prévention, dans le cadre de la contribution à la solidarité nationale, soulignant l'importance de ce type de services qui ont mis en avant des compétences nationales et contribué à redonner espoir aux Algériens". A ce titre, le ministre a estimé que la production des masques de prévention "ordinaires" ne requiert pas de grandes techniques et peuvent être produits localement.

Ait Oufela R

Confinement

Le dispositif actuel prolongé de dix jours, jusqu'au 29 avril



Le dispositif actuel de confinement ainsi que l'ensemble des mesures préventives qui l'accompagnent ont été reconduits pour une période supplémentaire de dix (10) jours, jusqu'au 29 avril 2020, indiquait hier un communiqué des services du Premier ministre. "En application des directives de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad a reconduit pour une période supplémentaire de dix (10) jours jusqu'au 29 avril 2020, le dispositif actuel de confinement ainsi que l'ensemble des mesures préventives qui l'accompagnent", précisait le communiqué. La même source rappelle que le dispositif en vigueur concerne "le confinement total pour la wilaya de Blida, le confinement partiel à partir de 15h00 jusqu'au lendemain à 07h00 du matin pour neuf (09) wilayas: Béjaïa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Médéa, Oran, Tipasa et Ain Defla, et le confinement partiel à partir de 19h00 jusqu'au lendemain à 07h00 du matin pour les 38 wilayas restantes". Le Premier ministre "rappelle de nouveau, la nécessité de respecter les règles préventives édictées en matière de confinement, de distanciation sociale et de mesures d'hygiène qui demeurent dans la situation actuelle les seules barrières de prévention à même de stopper la propagation du Coronavirus COVID-19", ajoutait le communiqué. Il prévient, en outre, que le "non-respect de ces règles influera dangereusement sur la trajectoire de cette épidémie jusque-là contenue, car il a été prouvé l'existence d'une forte corrélation entre la propagation du COVID-19 et les négligences liées au comportement des citoyens". "Conscients des impacts économiques et sociaux du confinement, les pouvoirs publics aspirent à ce que la présente reconduction des mesures prises permette de conforter les efforts déjà entrepris en vue d'endiguer cette épidémie. Cependant, cela ne sera possible que si les citoyens adhèrent fortement à la discipline générale exigée par la situation", relève la même source. "C'est la raison pour laquelle la vigilance citoyenne ainsi que l'esprit de responsabilité individuelle et collective constituent les seuls remparts possibles face à cette épidémie, qui permettront l'allègement des mesures de confinement".

Ali B

Santé

Prochaine ouverture d'une annexe de l'Institut Pasteur d'Algérie à Bechar

La direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) entend ouvrir une annexe de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) à Béchar pour le dépistage rapide des personnes suspectes d'atteintes par le Covid-19. "La direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) poursuit ses efforts en coordination avec les autorités de la wilaya pour l'ouverture d'une annexe de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), à Bechar", précisant que "nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités locales de la wilaya pour l'ouverture d'une annexe locale de l'IPA, qui est la solution adéquate au titre des efforts nationaux de prévention et lutte contre le coronavirus, (Covid-19)". La DSRPH vient en réponse aux préoccupations des habitants de la wilaya largement partagés sur les réseaux sociaux, souhaitant l'ouverture d'une



annexe de cet Institut. La mise en place de pareille structure locale "est impérative" pour le dépistage rapide des personnes suspectes d'atteintes par le Covid-19 et pour mettre un terme aux déplacements incessants des personnels de la DSRPH vers l'annexe du même Institut à Oran pour les besoins des dépistages et analyses des cas de personnes soupçonnées d'atteintes du coronavirus",

signalent de nombreux internautes locaux. Un lot de 50 kits de dépistage rapide du Covid-19 (en 15 minutes) a été réceptionné récemment et mis à la disposition du staff médical chargé d'entreprendre des analyses médicales, au niveau de la clinique algéro-cubaine d'ophtalmologie, chez les malades atteints du Covid-19 dans la région.

A.O

Enseignement supérieur

Mise en ligne d'un portail des ressources pédagogiques de toutes les universités du pays

Un portail regroupant les ressources pédagogiques de toutes les universités du pays a été mis en ligne, permettant également aux étudiants de télécharger les cours gratuitement via leurs smartphones même en l'absence d'unités de crédit, a-t-on appris du vice-recteur de l'Université d'Oran-1 "Ahmed Benbella", Pr Smain Balaska. "Il s'agit d'une initiative de la tutelle entrant dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises par l'Etat dans la lutte contre le coronavirus Covid-19", a précisé Pr Balaska, vice-recteur des relations extérieures, de la coopération et des manifestations scientifiques. "Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a procédé à la mise en ligne d'un portail regroupant les liens de tous les établissements algériens et à travers lequel les étudiants

pourront télécharger les cours gratuitement (même s'ils n'ont pas d'unités)", a-t-il expliqué. Les universités algériennes, à l'instar de celle d'Oran-1, ont été informées jeudi dernier par la tutelle quant à l'ouverture, à titre gracieux, de l'accès par les opérateurs téléphoniques aux ressources pédagogiques publiées dans les établissements universitaires. Le portail <http://elearning-mesrs.cerist.dz> a ainsi été publié pour être référencé sur les sites web des universités et les réseaux sociaux pour en assurer une large diffusion auprès des étudiants, a-t-on indiqué, signalant que le portail sera mis à jour au fur et à mesure de l'ajout de nouvelles ressources. Le vice-recteur de l'Université d'Oran-1 a fait savoir que 82 % des cours et travaux dirigés (TD) sont en ligne sur la plateforme télé-enseignement de son établissement (<https://elearn.univ->

[oran1.dz/](https://elearn.univ-oran1.dz/)), ce qui représente 2.272 cours pour les trois niveaux (Licence, Master et Doctorat). La même plateforme enregistre 900 comptes créés pour les enseignants et 5.400 autres pour les étudiants dont près de la moitié (2.612) sont aussi inscrits sur la plateforme utilisable sur smartphone (Moodle App). La mise en ligne du portail des ressources pédagogiques des universités algériennes a coïncidé, jeudi dernier, avec la célébration de la Journée du Savoir (Youm el-ilm), rappelle-t-on. Dans sa lettre adressée à cette occasion au corps enseignant et aux étudiants, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems Eddine Chitour a insisté sur le défi à relever face à la conjoncture sanitaire afin de mettre en œuvre "les solutions les plus élégantes pour aller à la conquête du savoir".

Tebboune préside aujourd'hui un conseil des ministres Le confinement prolongé jusqu'au 29 avril 2020

Le Président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera aujourd'hui la réunion périodique du Conseil des ministres en visioconférence. L'ordre du jour de cette réunion comprend l'examen et l'adoption de plusieurs exposés ministériels relatifs essentiellement à la révision du Code pénal et aux mesures prises en vue de relancer le cycle économique, après la pandémie de Coronavirus et à la lumière de la réforme de la gouvernance dans le secteur industriel. Il s'agit également de la situation du marché pétrolier mondial, de l'évolution de la crise sanitaire nationale due à la propagation du Covid-19 et de la prise en charge sociale des familles impactées. Le conseil des Ministres se penchera également sur les mesures de solidarité pour le Ramadhan et la contribution des jeunes et des start-up dans la prévention de cette pandémie. En effectuant la semaine passée une visite d'inspection dans des structures de santé d'Alger afin de s'enquérir du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et de la prise en charge des personnes qui en sont atteintes, le Président de la République aura prouvé, une fois de plus, que le secteur de la santé est désormais une priorité absolue pour l'Etat. Avec l'apparition du coronavirus et sa propagation dans le monde, les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance du secteur de la santé et de l'intérêt particulier qu'il lui faut accorder, car il y va de la santé publique et de la vie des citoyens. Partant de ce constat, le chef de l'Etat a tenu à



réaffirmer que le système national de santé sera revu et que les conditions de travail des professionnels du secteur seront améliorées, saluant leurs efforts face à l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Lors de l'inspection du service de médecine interne de l'hôpital universitaire de Béni Messous, le Président Tebboune s'est engagé devant les médecins à revoir le système national de santé et à améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur, saluant les efforts considérables qu'ils déploient malgré les difficultés qu'ils rencontrent pour faire face à l'épidémie de coronavirus. Affirmant que les conditions de travail des médecins seront améliorées et la grille des salaires revue, le Président de la République a souligné

que le plus important est de surmonter les difficultés. Il a assuré, dans ce cadre, que la situation est maîtrisée et que l'Etat fait face à cette maladie grâce à sa détermination et à sa volonté. A cette occasion, le Président Tebboune a salué l'élan de solidarité et de fraternité dont a fait montre le peuple algérien, toutes catégories confondues, en cette conjoncture que traverse le pays causée par cette pandémie, considérant que cet élan constitue "un nouveau départ pour l'Algérie". Le président de la République a également mis en avant l'impératif de doter en équipements médicaux et moyens de prévention du Coronavirus la moindre parcelle du territoire national. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit récemment les membres du

gouvernement de lancer des concertations sectorielles avec les organisations patronales et les syndicats pour évaluer et contenir l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'entreprise et la vie économique. Dans une correspondance du Premier ministre, les membres du gouvernement sont instruits de "procéder, en application des instructions du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, chacun dans son domaine d'activité, à une consultation avec les organisations patronales et les syndicats des travailleurs activant dans le monde économique, autour de la problématique de l'atténuation des effets induits par les mesures de prévention et de lutte contre le Coronavirus, prises par l'Etat". En effet, les mesures prises

par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie, impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une "solidarité nationale d'envergure" pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaire par cette conjoncture, souligne M. Djerad. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteur d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de production et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Les membres du gouvernement sont tenus d'organiser cette concertation "dans les plus brefs délais", selon l'instruction du Premier ministre précisant que les recommandations revêtant un caractère urgent seront soumises aux hautes autorités du pays avant le 23 avril en cours.

M.Hamdi

Gouvernement

Plusieurs mesures pour le maintien de l'activité économique

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé, en application des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une série de mesures permettant de pallier à "certains dysfonctionnements" liés au confinement sanitaire instauré, et ce, pour le maintien de l'activité économique, selon une instruction du Premier ministre adressée aux membres du Gouvernement et aux walis. "A l'issue de la première période de confinement instaurée par les pouvoirs publics, l'observation de la situation économique laisse apparaître certains dysfonctionnements, affectant l'outil national de production et de réalisation, parfois aggravés par une interprétation restrictive des mesures prises par les pouvoirs publics, pour la prévention et la lutte contre le Coronavirus (COVID-19)", fait remarquer l'instruction. Le document a, dans ce sens, rappelé que "les activités qui ont été concernées par la mesure de fermeture, concernent celles accueillant le public et à forte concentration de personnes, ainsi que celles pouvant être des vecteurs de transmission du virus", précisant que "le reste des activités n'a à aucun moment été concerné par cette mesure". Aussi, "la mesure de mise en

congé d'au moins 50 % des personnels, instaurée pour la sphère économique, ne visait nullement la fermeture des activités qui y sont liées, mais visait essentiellement, la préservation de la santé de nos employés, qui doivent observer les règles de distanciation nécessaires en de pareilles circonstances", a souligné l'instruction. "De plus, en guise de facilitation, le transport des personnels a été autorisé et un système d'autorisations de circulation des personnes pour raisons professionnelles a été instauré", souligne la même source. Or, est-il remarqué, "en dépit des textes réglementaires qui ont été pris, et des instructions communiquées, des dysfonctionnements persistent qu'il y a lieu de lever, pour maintenir une activité économique minimale assurant la survie des entreprises et permettant la continuité de toute la chaîne logistique et commerciale qui y est liée". À cet effet, et afin de pallier à ces carences, M. Djerad, et conformément aux directives du président de la République, a instruit les membres du Gouvernement qu'ils "doivent s'assurer du maintien de l'activité économique, chacun dans sa sphère de compétence, publique ou privée", ajoutant "qu'une cellule de veille doit être

mise en place au niveau de chaque département concerné, qui assurera l'écoute nécessaire, et la transmission à la cellule nationale de crise mise en place auprès de mon cabinet de toutes les difficultés rencontrées". S'agissant des walis, ils sont "tenus de mettre en place un module consacré à la continuité économique, dont l'activité sera dédiée à la facilitation en matière d'autorisations de circulations et de transport des personnels". "Plus particulièrement, l'activité agricole doit être maintenue et encouragée, et toute la chaîne économique qui y est liée maintenue en activité, en ce sens, les walis, sont tenus responsables de par les dispositions qu'ils doivent prendre en matière de délivrance diligente des autorisations de circulations y afférentes", a expliqué la même source. Par ailleurs, la note a rajouté que "des précisions doivent être apportées concernant certaines mesures réglementaires, dont l'interprétation erronée a créée des dysfonctionnements qu'il y a lieu de lever". À ce titre, les walis sont tenus de noter ce que "la continuité de l'activité au niveau des ports maritimes et des ports secs doit être impérativement assurée durant les horaires habituels de travail, liées à leur activité". Ainsi, "les autorisations

de circulation doivent être délivrées aux travailleurs exerçant au niveau de ces infrastructures et à tous les intervenants, au-delà des horaires fixés pour le confinement partiel". Pour les activités économiques et de services nécessitant le déplacement hors wilaya, les walis sont invités à "délivrer les autorisations de déplacement inter-wilayas, en précisant l'itinéraire", indique le Premier ministre, précisant que "les autorisations de circulation pour des raisons professionnelles doivent être demandées dans les circonscriptions administratives ou les Daïras du siège social de l'entité économique ou administrative concernées". "Les activités de transport et de livraison de tout type de marchandise ou de matériaux, demeurent non soumises au régime de l'autorisation, conformément à mes instructions", a-t-il insisté, expliquant que "lorsqu'un commerce de détail est autorisé, il demeure entendu que toute la chaîne d'approvisionnement en gros qui y est lié est autorisée également à activer". "Le déplacement des citoyens par leurs propres moyens de transport, en dehors des horaires de confinement partiel y compris hors wilaya, demeure libre et non soumis à aucune autorisation ni restriction", a fait sa-

voir M. Djerad. Par ailleurs, s'agissant de la wilaya de Blida, "les entrées et sorties de la wilaya sont interdites pour les citoyens, en dehors des cas autorisés par la réglementation pertinente", a-t-il noté. Il est à préciser également que "l'autorisation d'activer pour les commerces de vente d'ordinateurs et d'équipements électroniques, sous entend l'autorisation également pour les commerces de vente des appareils de téléphonie mobiles, les activités de chargement de crédits (flexy), et également la réparation de ces équipements", selon la note. "Toutes les activités de livraison, dont celles relevant des ventes en ligne ou à distance demeurent autorisées en dehors des heures de confinement", a précisé la note du Premier ministre, soulignant que "les livraisons peuvent concerner même les produits dont les commerces y afférents sont touchés par la mesure de fermeture". Il demeure entendu, affirme la même source, "que les règles d'hygiène et de distanciation sociale mise en place dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), doivent être strictement observées" a conclu la même source.

N.I

Covid-19: Mise en service d'un deuxième centre de prise en charge des cas confirmés à Cherchell

Un deuxième centre pour la prise en charge des cas confirmés de coronavirus dans la wilaya de Tipasa a été mis en service, vendredi, au niveau de l'hôpital de Cherchell, a-t-on appris auprès des services de wilaya. À l'hôpital de neurochirurgie de Cherchell, un service a été doté de lits de réanimation et de tous les moyens nécessaires à la prise en charge des cas confirmés de coronavirus. Ce deuxième service devra alléger la pression sur l'hôpital de Tipasa, selon les mêmes sources. Un staff médical, dont sept réanimateurs, anesthésistes et infectiologues ainsi que des paramédicaux ont été mobilisés au niveau du centre Covid-19 de Cherchell qui compte 50 lits, dont 20 destinés à la réanimation, ajoute-t-on de mêmes sources. Cette démarche intervient en application du plan de la commission de wilaya chargée du suivi de la coordination des efforts des différents acteurs pour faire face à la propagation de la pandémie, qui se réunit périodiquement sous la

présidence du wali de Tipasa. L'entrée en service de ce centre porte à trois le nombre des centres de prise en charge des cas confirmés, dont l'EPH Tagzait Abdelkader, l'établissement de soins de référence (ESR). Pour rappel, une décision a été prise, la semaine dernière, en vue du transfert du service des urgences de l'hôpital de neurochirurgie, vers l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) du centre ville de Cherchell. Toujours au titre des mesures anticipatoires visant à assurer la prise en charge des malades du Covid-19, il a été décidé, "dans une 2ème étape, et si le besoin s'en fait ressentir", l'affectation d'un service au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Damous, à l'extrême ouest de la wilaya, pour la prise en charge des cas confirmés, tandis que l'EPH de Sidi Ghiles (ouest de Tipasa) est actuellement affecté aux cas suspects placés sous contrôle médical. À noter que la wilaya compte actuellement deux hôpitaux (Tipasa et Koléa) affectés à la prise



en charge des cas confirmés de Covid-19 et trois autres pour les cas suspects, à Koléa (Est), Nador (Centre) et Sidi Ghiles (Ouest). L'EPH "Tagzait Abdelkader" au centre ville de Tipasa est,

quant à lui, l'établissement de soins de référence (ESR) pour le traitement des malades du Covid-19, après le transfert du service des urgences vers l'EPSP de la même ville. Depuis l'apparition du Covid-

19 en Algérie, la wilaya de Tipasa a enregistré 73 cas confirmés, 15 cas guéris et 15 cas morts, selon les derniers chiffres fournis par le ministère de la Santé.

Mounir A

Grand Alger Carrefour Algérie lance le service de la livraison à domicile en partenariat avec Jumia Food



En vue du COVID-19, Carrefour Algérie s'est mobilisé depuis plusieurs semaines, et mis en place toutes les actions de prévention nécessaires, avec rigueur, afin de protéger ses collaborateurs et ses clients et leur permettre de faire leurs courses dans la plus grande sérénité et confiance possible. Carrefour Algérie reste mobilisé au quotidien en collaboration avec ses fournisseurs pour approvisionner ses rayons des produits et pour offrir à ses clients des promotions aux meilleurs prix en cette période de solidarité et en préparation du mois de Ramadan. Suite à la mise en place du dispositif de confinement partiel de la capitale Alger, Carrefour Algérie, décide de répondre à la forte demande de ses clients en annonçant son partenariat avec JUMIA FOOD pour la livraison à domicile, afin d'allier leurs efforts pour servir les Algériens et les aider à s'approvisionner en produits alimentaires et les produits d'hygiène et d'entretien. A partir du mercredi 15 avril 2020, à travers l'application JUMIA FOOD ou le site internet <https://food.jumia.dz>, nos clients peuvent accéder à la boutique Carrefour à tout moment pour passer commande en ligne, parmi un assortiment de plus de 650 articles, qui sera renforcé progressivement, à prix magasin, tout en bénéficiant des promotions magasin. Les clients seront livrés 30 à 90 minutes dans la journée de 9h à 15h. La plateforme JUMIA FOOD demeure ouverte pendant le couvre-feu afin que le client puisse poursuivre ses courses ; pour les commandes après 13h30, elles seront livrées le lendemain entre 9H et 15H. L'ensemble du personnel livreur de JUMIA FOOD est soumis à des règles sanitaires rigoureuses, à savoir le contrôle de la température et la désinfection de tous les points de contact et des sacs de livraison plusieurs fois par jour. Ce service, concerne pour le moment le Grand Alger avec l'ambition de l'étendre à d'autres zones géographiques.

Houda H

Boumerdès L'entreprise communale de nettoyage Madinet s'illustre sur tous les fronts.

Depuis la déclaration de la pandémie du Covid-19, l'entreprise communale de nettoyage Madinet s'illustre sur tous les fronts. En l'espace de deux ans, elle a pu se déployer au niveau d'une dizaine de communes de la wilaya de Boumerdes et a su s'adapter rapidement à la nouvelle conjoncture en multipliant, d'abord, sa présence sur les lieux pour le ramassage des ordures ménagères ; assurant ainsi un nettoyage systématique des quartiers. Mais elle a aussi innové en s'investis-

sant pleinement dans la sensibilisation des citoyens aux risques encourus par une probable contamination, notamment les enfants.

En effet, une équipe de clowns a arpenté les rues des cités pour apporter un baume ludique aux chérubins confinés qui, à partir de leurs balcons, assistent à des scénettes les invitant à une pédagogie sur le respect des mesures de distanciation sociale dans la joie et la bonne humeur. Enfin, un espace d'occupation utile a été offert à une jeune population

avide de divertissement. Par ailleurs, Madinet a également activé dans les opérations d'aseptisation de certains quartiers en adaptant ses moyens matériels à la vaporisation de lieux publics. Il faut saluer l'abnégation des travailleurs qui ont réellement risqué leur vie, à l'instar des services de santé et des sapeurs pompiers. Ils ont travaillé souvent sans ou pas assez de protection, surtout au début de l'épidémie. Ils méritent tout autant que les autres corps une considération morale et financière.

Confinement sanitaire : 295 Algériens rapatriés des EAU hébergés dans deux hôtels à Tipasa

Deux cents quatre-vingt quinze (295) ressortissants algériens rapatriés des Emirats Arabes Unis (EAU) ont été transférés, dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux établissements hôteliers dans la wilaya de Tipasa, dans le cadre des mesures de confinement sanitaire, décidées par le Gouvernement, pour la prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (COVID-19). Le directeur de l'administration locale, M. Abdelkader Bakhti a fait état de l'accueil, tard dans la nuit de

jeudi à vendredi, d'un groupe de ressortissants algériens, qui était bloqué à l'Aéroport international de Dubaï, après son rapatriement sur décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les autorités de la wilaya de Tipasa ont réservé, à cet effet, deux établissements hôteliers, à savoir: "la Corne d'Or" au centre ville qui a accueilli 140 ressortissants et l'établissement privé "Es-salam" à Bou Ismail qui a accueilli 155 autres. Toutes les commodités ont été assurées pour une meilleure prise en

charge des ressortissants algériens qui ont été soumis à un examen médical et à la prise de leur température. Des staffs médicaux ont été mobilisés à cet effet au niveau des deux hôtels pour accompagner les ressortissants algériens pendant 14 jours de confinement, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a ajouté le même responsable, chargé au niveau des services de la wilaya de Tipasa de la coordination de tous les efforts dont le volet relatif à la logistique.

Ain Defla: Réalisation à l'Université de Khemis Miliana d'une chambre thermique de désinfection contre la Coronavirus

Un prototype d'une chambre thermique de désinfection contre le Coronavirus a été réalisé mercredi dernier à l'Université Djillali Bounaâma de Khemis Miliana (Ain Defla), a-t-on appris du recteur de cet établissement. Fruit d'un travail accompli par un groupe de chercheurs du laboratoire de l'énergie et des systèmes intelligents (LESI) relevant de la faculté des sciences et de la technologie de l'Université de Khemis Miliana, cette chambre thermique servant à la désinfection contre la Coronavirus a été conçue selon les normes de l'Organisation Mondiale

de la Santé (OMS) qui font que le virus est vulnérable à des températures supérieures à 56 degrés, a précisé le Pr Ailem El Hadj. "La réalisation de cette chambre thermique est basée sur le fait que le virus dénommé SARS COV2 responsable de la pandémie Covid-19 perd de sa résistance devant des températures supérieures à 56 degrés", a expliqué le Pr Ailem, soutenant qu'une fois à l'intérieur de la chambre, l'individu en sort "complètement désinfecté au bout d'une durée allant d'une minute à une minute trente secondes. Le principe de cette réalisation consiste à produire, par le biais d'un

chauffage électrique, de l'air chaud à haute température, lequel, une fois complètement stérilisé, est répandu dans toute la chambre thermique, désinfectant toute personne ou tout objet s'y trouvant", a-t-il expliqué. "En ces temps extrêmement difficiles où le Covid-19 est au menu de tout les débats à l'échelle de la planète, l'université, fief de la science et de l'innovation, ne peut faire preuve de passivité mais doit contribuer aux efforts visant à circonscrire ce fléau ravageur", a conclu le Pr Ailem.

Sous la supervision du ministre du commerce L'ANCA distribue près de 6 quintaux de viande rouge à des familles démunies à Birtouta

Quelques 6 quintaux de viandes rouges ont été distribués, hier au profit des familles démunies au niveau de la commune de Birtouta à Alger, et ce, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. Lancée à l'initiative de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), cette action de solidarité a été supervisée par le ministre du Commerce, Kamel Rezig qui, dans une déclaration à la presse, l'a saluée, assurant que cette quantité (200 lots) de viandes rouges sera distribuée directement aux habitants de la commune de Birtouta dans la capitale. Cette action, a fait savoir le ministre, est la 1ère étape d'une grande opération menée par l'ANCA au cours du mois de Ramadhan. Abordant les efforts de lutte contre la pandémie Covid-19, M. Rezig a indiqué que son secteur a doté la commune de Birtouta, en 15 pompes de pulvérisation pour la désinfection des rues et placettes. Pour sa part, le président de l'ANCA, El Hadj Tahar Boulouar, a déclaré que cette initiative a été proposée par la Commission nationale des distributeurs des viandes, qui relève de la même association, soulignant que cette distribution est la 1ère étape d'une



grande opération au titre du mois sacré, et qu'elle sera suivie par d'autres initiatives au cours de la 1e semaine de Ramadhan à travers les 48 wilayas. M. Boulouar a fait savoir que les distributeurs de viandes de détail, (bouchers) contribueront à leur tour à cette ac-

tion solidaire, à travers l'ensemble des communes du territoire national, pendant le mois de jeûne, en faisant don de viandes au profit des familles démunies, et ce sous la supervision de la Commission nationale des distributeurs de viandes relevant de l'ANCA. Dans le

même sillage, il a évoqué d'autres initiatives, qu'il n'a pas dévoilé, tout au long du mois de Ramadhan en direction des familles nécessiteuses et pauvres ainsi que celles impactées par les mesures du confinement sanitaire, c'est-à-dire celles dont le revenu dépendait des

activités commerciales et artisanales quotidiennes. À travers ces actions de solidarité en coordination avec les autorités et les services publics, l'Association s'attèlera à en faire profiter chaque famille démunie ou pauvre, a-t-il ajouté. De son côté, le P/APC de Birtouta, Ben Malek Abdelaziz a salué cette initiative, affirmant que les services de l'APC prendront en charge l'acheminement de cette quantité de viandes aux familles démunies. Supervisant cette action de solidarité, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a préconisé la mise en place de boucheries mobiles afin de sillonner les grandes agglomérations qui ne disposent pas de structures commerciales de vente de viandes, et ce à l'effet de réduire les déplacements de citoyens pendant le confinement sanitaire. À ce titre, il a réitéré la disponibilité de son secteur à lever tous les obstacles juridiques et faciliter toutes les dispositions afin de permettre le lancement de ces boucheries mobiles à travers des camions frigo, ce qui permettra de créer de nouveaux postes d'emploi, a-t-il dit.

Houda H

Région Mena : Le secteur de la construction connaîtra un ralentissement en 2020 à cause du Covid-19

Le secteur de la construction dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient (Mena) fera face à un ralentissement en 2020, suite aux conséquences de la flambée des cas de Covid-19 dans la région et à la chute des prix du pétrole, selon un rapport d'analyse de la société GlobalData. La prévision de croissance du secteur de la construction a été révisée à la baisse (-0,8%), par rapport à la projection précédente qui prévoyait une croissance de 1,4% à la mi-mars, selon les auteurs du rapport. Yasmine Ghazzi, économiste chez GlobalData, a déclaré: "Les pays dépendants du pétrole et du gaz seront confrontés à des difficultés de financement étant donné la baisse des prix du pétrole, ce qui aura un impact négatif sur l'investissement dans les grands projets de développement financés par les pouvoirs publics." "Bien qu'un accord historique sur les réductions de production ait été conclu le 12 avril entre les membres de l'Opep et les principaux alliés producteurs de pétrole pour réduire la production de 9,7 millions de barils par jour, les prix du pétrole devraient rester à des niveaux bas étant donné la forte baisse de la demande mondiale", a déclaré Ghazzi. Alors que l'Arabie saoudite maintient toujours son élan dans le programme des énergies renouvelables et qu'Aramco lance des appels d'offres pour des travaux de construction offshore, d'autres parties du CCG, notamment le Qatar, Oman et le Koweït, révisent leurs dépenses et leurs pipelines de construction. Ghazzi a déclaré: "Le ministère des Finances émirati a également ordonné une réduction de 50% des dépenses en capital et a appelé à un gel des nouveaux projets de construction publics." "En dehors du CCG, le gouvernement irakien a annoncé que la pandémie de Covid-19 constitue un cas de force majeure pour tous les projets et contrats, créant une incertitude dans le secteur de la construction en Irak", a-t-il ajouté. La même responsable a souligné qu'en Afrique du Nord, l'épidémie menace de dévaster l'industrie touristique égyptienne de 12,5 milliards de dollars par an, qui représente 12% du PIB. "Cela aura probablement un impact sévère sur les travaux des bâtiments commerciaux, car les plans d'investissement dans le secteur hôtelier devraient être arrêtés, voire annulés", a-t-elle ajouté.

AADL : la délivrance des affectations reportée en raison de la pandémie de Covid-19

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a décidé de reporter la délivrance des affectations via son site électronique pour éviter aux citoyens le déplacement aux services de la Direction générale et ses agences de wilaya, vu la conjoncture que traverse le pays, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, a annoncé l'Agence

via son site électronique. "Après le déplacement des souscripteurs aux services de la Direction générale et à ses agences de wilaya, voire aux chantiers de réalisation vers lesquels ils ont été orientés suite au téléchargement des affectations, et eu égard à la situation que vit le pays en raison de la propagation du nouveau coronavirus, il a été décidé de reporter le téléchargement des affectations via le

site électronique afin d'éviter les déplacements, les regroupements et le contact", ajoutait le communiqué. Cependant, l'Agence rassure ses souscripteurs que l'opération de préparation des décisions d'affectation programmée auparavant a été finalisée, selon la même source. Les souscripteurs seront informés lors de la reprogrammation de l'opération via le site électronique.

Ressources en eau: Organisation des directions déléguées auprès de nouvelles circonscriptions administratives

L'organisation des directions déléguées des ressources en eau auprès des circonscriptions administratives dans les grandes villes et dans certaines villes nouvelles a été fixée par un arrêté interministériel publié au journal officiel n 21. Cet arrêté qui fixe l'organisation des directions déléguées des ressources en eau auprès des circonscriptions administratives, en services et en bureaux vient en application de décret présidentiel du 25

décembre 2018 portant création de circonscriptions administratives dans les grandes villes et dans certaines villes nouvelles et déterminant les règles de leur organisation et fonctionnement. Suite à cette nouvelle législation, les directions déléguées des ressources en eau sont organisées en deux services. Il s'agit en premier du service de la mobilisation des ressources en eau et de l'hydraulique agricole, qui est composé d'un bureau de la

mobilisation des ressources en eau et un autre de l'hydraulique agricole. Le second est le service de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement organisé également en deux bureaux, à savoir celui de l'alimentation en eau potable et un bureau de l'assainissement, selon l'arrêté signé par les ministres des Ressources en eau et celui des Finances, et pour le Premier ministre et par délégation, le directeur général de la fonction publique.

Covid-19 : Huawei fait un don de produits et d'équipements de protection à l'Algérie

La filiale algérienne du groupe chinois Huawei a fait un don de produits et d'équipements de protection médicale ainsi que des équipements technologiques aux autorités algériennes, afin de soutenir les efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19. "Huawei Algérie a offert à l'Algérie des équipements sûrs et fiables pour soutenir l'activité économique et les échanges professionnels, et aider le pays à lutter contre cette épidémie à distance, pour l'endiguer le plus rapidement possible", a indiqué l'entreprise dans un communiqué. En outre,

et afin d'assurer un bon service des télécommunications et du réseau en Algérie, Huawei Algérie a mis toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires avec ses partenaires locaux. Pour ce faire, l'entreprise utilise des visioconférences via son cloud, l'interconnexion avec les différentes régions du pays ainsi que le télétravail avec ses partenaires algériens. Par ailleurs, Huawei Algérie a offert un accès gratuit à ses plateformes de solutions, à l'Agence nationale du développement des parcs technologiques (ANPT) afin de les mettre à la disposition des start-

up hébergées à son niveau. À travers cette coopération avec l'ANPT, Huawei Algérie s'engage également aux côtés des jeunes algériens et start-up pour développer des applications (des consultations médicales en ligne, des cours pour les classes d'examen en ligne, etc.) visant à stopper la propagation du Covid-19. Sur le volet de la formation, Huawei Algérie a affirmé que son programme ICT Academy se poursuit ajoutant que des sessions de formation en ligne sont en cours de préparation.

Covid-19: Les pertes économiques non prises en charge par l'Assurance

Le secteur des assurances, de par le monde, n'a pas prévu des couvertures pour des catastrophes sanitaires comme le Covid-19 qui a basculé vers une crise économique impactant lourdement les entreprises, les particuliers et les ménages qui continuent de subir des pertes suite aux mesures de confinement, ont fait observer les professionnels. "Les compagnies d'assurances ne pourront pas rembourser aux entreprises et aux particuliers les pertes d'exploitation liées à l'épidémie de coronavirus car ces dommages ne sont pas provoqués directement pas la pandémie mais ils en sont l'une de ses conséquences", a expliqué l'expert formateur en assurances, et ancien P-dg de la compagnie d'assurances des hydrocarbures (Cash), Mokhtar Naouri. À ce titre, M. Naouri précise que dans l'état actuel des choses "il n'existe pas une assurance des conséquences liées aux catastrophes sanitaires". Des propos corroborés par le P-dg d'alliance assurances, Hassan Khelifati, qui a affirmé que les contrats d'assurance ne prévoient pas ce genre d'aléas et qu'aucune offre ou produit d'assurance ou de réassurance ne couvrirait les catastrophes sanitaires, même pour ce qui est des grandes compagnies mondiales d'assurances. "Nous vivons une situation mondiale inédite car la pandémie affecte directement l'économie. Et, les assureurs à travers le monde entier ont du mal à trouver des réponses financières immédiates à cette conjoncture, vue l'urgence de la situation", a soutenu M. Khelifati. Face à cette situation exceptionnelle qui pèse lourdement sur l'économie mondiale, les pro-



fessionnels du secteur des assurances notent que ce sont les gouvernements qui ont adopté des mesures et des plans de sauvetage afin de sauvegarder leur économie et leurs entreprises. L'ancien PDG de la Cash aborde à ce propos les dispositions budgétaires entreprises par l'Algérie, comme par les autres Etats à travers le monde, pour relancer l'activité économique et éviter la faillite des entreprises industrielles et commerciales, notamment les PME/PMI et les TPE. A ce titre, il a évoqué l'engagement des entreprises de télécommunication, de l'énergie et des ressources hydriques pour la continuité des services pour les entreprises victimes des pertes collatérales de coronavirus en leur accordant des différés de paiement. Il a également souligné le soutien des banques au secteur économique en décidant le report

des échéances de crédit durant cette période et le rééchelonnement des crédits en cours pour les entreprises. Quant aux compagnies d'assurance, "elles ont prévu le renouvellement systématique des contrats d'assurance, notamment dans la branche automobile pour les régions où un confinement total a été décrété, comme c'est le cas pour la wilaya de Blida". Dans ce même contexte, le Pdg d'Alliance Assurance fait constater que beaucoup de pays dans le monde, et même les moins nantis, ont essayé d'apporter des solutions à travers l'instauration de revenus universels, même temporaires, aux nécessiteux. Parmi ces mesures entreprises face aux conséquences de cette pandémie, il cite les garanties des crédits par l'Etat, les allocations chômage, et le paiement des congés. "Cette panoplie de mesures d'aide et ces actions de soli-

darité permettent d'éviter la mortalité des entreprises, l'explosion du chômage formel et informel et surtout maintenir la cohésion sociale", a-t-il souligné. Mais, pour les professionnels de l'Assurance, cette pandémie mondiale devrait pousser le secteur à réfléchir à un mécanisme de couverture de ce péril sanitaire.

Risques sanitaires: l'indispensable garantie de l'Etat

Pour le directeur général de Salama Assurance Algérie, Mohamed Benarbia, une assurance contre les crises sanitaire, ne serait est ce que partiellement, permettra d'atténuer les conséquences lourdes sur les entreprises, les particuliers et les ménages. M. Benarbia souligne cependant que la création d'une telle assurance ne pourrait se faire sans

un appui de l'Etat et une réassurance publique du fait du caractère catastrophique de ce risque. "En fait, l'implication des pouvoirs publics permettra de garantir l'équilibre du secteur des assurances", a-t-il soutenu. Il propose à cet effet un système d'assurances similaire au système de couverture des Catastrophes naturelles (Cat-Nat) dans le cadre d'un partenariat public-privé. "Mais ce système doit être adapté aux spécificités des catastrophes sanitaires qui sont très différentes de celles des catastrophes climatiques", a-t-il recommandé. Le directeur général de Salama Assurances a toutefois observé qu'un tel système de couvertures "ne pourra pas couvrir totalement les conséquences de ce genre de catastrophes". "Une gestion budgétaire d'un fonds spécial, comme le Fonds des calamités naturelles (FCN) ou le Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA), alimenté par des taxes à définir, permettra de compléter la couverture du système assurantiel à mettre en place", a-t-il suggéré. Une proposition partagée par M. Naouri qui soutient la création de fonds de solidarité spéciaux pour soutenir les entreprises et les commerces confrontés à des pertes liées à ce genre de catastrophes sanitaires, voire même à un arrêt total d'activité. "La multiplication de fonds de solidarités spéciaux pour intervenir lors des périls sanitaires est très opportune", a-t-il considéré, évoquant cependant le problème de la disponibilité des ressources pour le financement de ces fonds, qui "se pose avec acuité" durant cette conjoncture difficile marquée par une crise économique doublée d'une crise sanitaire.

Moussa O

Céréaliculture : Une production "record" de plus de 394.000 qx attendue à Ghardaïa

La production prévisionnelle céréalière sous pivot au titre de la campagne agricole 2019/2020 devrait atteindre, pour la première fois dans la wilaya de Ghardaïa, un chiffre "record" de 394.550 quintaux, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Mustapha Djakboub. La campagne moisson-battage, qui débutera la fin du mois en cours, ciblera une superficie à moissonner de 8.098 hectares soit 6.957 ha réservés au blé dur, 188 au blé tendre et 953 ha à l'orge, a précisé M. Djakboub, ajoutant que les superficies emblavées sous pivot sont pour la plupart situées dans la wilaya déléguée d'El Menéa (sud de Ghardaïa), région riche en ressources hydriques, qui comprend El Menéa, Hassi Lefhel et Mansourah. Les opérations d'emblavement de céréales dans la wilaya de Ghardaïa ont augmenté de près de 17,12%, passant de 6.914 hectares durant la saison agricole précédente 2018/2019 à 8.098 hectares durant la saison actuelle, a fait savoir le DSA, précisant que l'état végétatif des céréales est jugé "bon" pour l'ensemble des superficies labourées. La surface sous pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante estimée à plus de 700% depuis 2009, passant de

1.150 hectares à 8.098 hectares en 2020, a expliqué le même responsable. L'extension de la superficie destinée aux cultures céréalières sous pivot fait suite à la sensibilisation permanente sur l'importance d'un tel secteur stratégique menée par les responsables locaux de l'agriculture, mais aussi grâce à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya, a-t-il relevé. "Malgré le contexte exceptionnel de la pandémie et les mesures restrictives rigoureuses prises par l'Etat pour juguler le fléau, on s'attend à une augmentation notable par rapport à la saison dernière, marquée par une récolte de 220.000 qx", a estimé M. Djakboub qui justifie cette hausse par la disponibilité des semences de qualité et le suivi des itinéraires techniques des cultures céréalières entrepris par les services phytosanitaires dans le cadre de la vulgarisation des techniques agricoles. Le Directeur des services agricoles de la wilaya a également mis l'accent sur les mesures sanitaires prises pour faire face au Covid-19 parmi les agriculteurs, précisant que cette campagne se déroulera dans des "conditions normales", malgré la pandémie du coronavirus qui impose, toutefois, aux agriculteurs



de se conformer aux mesures de distanciation et d'hygiène prises par les autorités compétentes. Les services agricoles de la wilaya de Ghardaïa s'attendent à un rendement moyen de près de 50 quintaux à l'hectare pour le blé dur, 70 qx pour le blé tendre et 40 qx/ha pour l'orge. Des moyens conséquents ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne, dont une trentaine de moissonneuses à sac et 70 camions de transport appartenant à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Laghouat chargé de la collecte de la production, a rassuré, de son côté, Faysal Bennerais, directeur

de la CCLS de Laghouat lors de la réunion de coordination de la campagne moisson-battage. Un hangar de collecte couvert, d'une capacité globale de 90.000 quintaux, réalisé à l'entrée nord de la ville d'El Menéa, ainsi que des sites de stockage privés seront mis à la disposition des céréaliculteurs pour le stockage de leur production avant l'enlèvement pour être acheminer vers Laghouat. La campagne de moisson battage s'effectuera dans la région sur fond de campagne de sensibilisation et de mobilisation visant à atténuer les effets de la propagation du Covid-19, a rappelé le DSA, soulignant que toutes les disposi-

tions ont été prises pour faciliter le déplacement des agriculteurs et autres transporteurs des céréales durant la période du confinement sanitaire partiel. Les services concernés sont à pied d'œuvre pour accompagner les agriculteurs à travers des campagnes de sensibilisation relatives au désherbage et sur la nécessité d'éliminer les plantes parasites. La wilaya de Ghardaïa a enregistré, durant la campagne de moisson 2019, une production de l'ordre de près de 220.000 quintaux de céréales sur une superficie emblavée de 6.914 hectares avec un rendement performant qui a atteint un pic

Cerf élaphe



Le cerf élaphe (*Cervus elaphus*) est un grand cervidé des forêts tempérées d'Europe, d'Afrique du Nord, d'Amérique du Nord et d'Asie. Son nom est un pléonasme car « élaphe » signifie déjà « cerf » en grec. Ce cerf est l'un des représentants les plus connus de cette famille de mammifères. L'espèce comprend plusieurs sous-espèces, dont le cerf de Bactriane, le cerf du Turkestan, le cerf rouge du Turkestan ou encore le cerf élaphe du Turkestan. La femelle est la biche, le petit est le faon. Ensuite, de 6 mois à 1 an, on l'appelle « hère » s'il s'agit d'un mâle, la femelle conserve le nom de faon jusqu'à un an. De 1 an à 2 ans, le jeune mâle est appelé « daquet » avec deux grands bois secs et la femelle « bichette ».

1-Origine, histoire, nomenclature et systématique

Les cerfs sont de grands herbivores ruminants présents dans l'hémisphère nord. Originellement adaptés aux milieux ouverts enherbés ou à des zones de type savanes tempérées (broutage de feuilles et bourgeons à différentes hauteurs), ils ont formé des populations et sous-populations qui ont évolué, sous la contrainte des dernières glaciations, et plus rapidement ensuite sous la contrainte de la chasse par l'homme et de l'anthropisation des paysages. À la différence du cerf megaloceros, ils ont, sur une part significative de leur aire potentielle de répartition survécu aux chasseurs du paléolithique et du néolithique en se réfugiant dans les zones de forêt dense. Les grands cervidés doivent cependant affronter localement des phénomènes d'insularisation écologique notamment dû à la fragmentation des forêts où ils se sont réfugiés, ou au fait que certaines populations sont issues d'un petit nombre d'individus réintroduits (risques liés à la consanguinité). Des sous-populations ont pu évoluer de manière assez divergente, notamment dans le contexte

d'insularisation écologique des îles méditerranéennes au Pléistocène, avec des variations de taille, mais aussi fonctionnelles (par exemple de l'appareil masticateur ou des os du pied, qui sont probablement des adaptations aux modifications des niches écologiques occupées). Le « mégacérin de la Sardaigne » et le « cerf de Sicile » devaient être des herbivores agiles et rapides. Le « mégacérin de Sicile », semble quant à lui avoir été plus adapté à des milieux plus fermés et boisés. En Crète, les petits mégacérins, même peu agiles, devaient être adaptés à des terrains difficiles et accidentés, sans qu'on sache exactement quelle pouvait être leur alimentation. Le cerf élaphe comme toute la grande et petite faune des zones tempérées a « récemment » (aux échelles géologiques du terme) dû s'adapter à trois glaciations. De premiers échantillons d'ADN bien conservé ont été trouvés sur des os de trois cerfs (*Cervus elaphus*) datés de la fin du Pléistocène, trouvés dans la grotte Emine-Bair-Khosar (EBK) à la lisière nord du plateau inférieur du Massif montagneux de Chatyrdag en Crimée. En les comparant à l'arbre phylogéographique connu basé sur l'analyse de séquences d'ADN mitochondrial de cerfs vivant aujourd'hui dans l'hémisphère Nord, les chercheurs ont pu confirmer que la péninsule de Crimée semble avoir servi de refuge à une grande part des cerfs élaphe du nord-Est de l'Europe, et qu'elle a ensuite (Pléistocène supérieur) joué un rôle majeur dans la recolonisation et la dispersion des espèces tempérées pour tout le continent eurasiatique. Pour éclairer la phylogénie, la phylogéographie du cerf élaphe, une étude publiée en 2004 a comparé la séquence d'ADN mitochondrial du cytochrome b d'échantillons prélevés parmi cinquante et une populations de cerfs réparties dans le monde, mais essentiellement en Asie et Europe.

2-Systématique

Dans la littérature antérieure aux nouvelles données génomiques, l'espèce *Cervus elaphus* compte plusieurs sous-espèces :

- le cerf de Barbarie (*Cervus elaphus barbarus*), qui n'existe plus que dans une aire très limitée de l'Atlas ;
- le cerf élaphe de Corse et Sardaigne (*Cervus elaphus corsicanus*) ;
- le maral (*Cervus elaphus maral*) d'Europe Centrale et de Sibérie ;
- le cerf de Bactriane ou cerf de Boukhara d'Asie centrale (*Cervus elaphus yarkandensis*, anciennement *Cervus elaphus bactrianus*) ;
- le hangul (*Cervus elaphus hanglu*) du Cachemire ;
- le cerf de Roosevelt (*Cervus elaphus roosevelti*) d'Amérique du Nord et de Sibérie ;
- le cerf blanc du Danemark.

Ces espèces peuvent comprendre plusieurs génotypes ayant permis des adaptations aux caractéristiques biogéographiques et écologique des zones où elles ont vécu, et leur classification pourrait devoir être revue. Cette classification est actuellement remise en cause par certains taxonomistes. Après analyse génétique, le wapiti (anciennement *Cervus elaphus wapiti*) est considéré comme une espèce à part entière sous le nom de *Cervus canadensis*. Le nombre de sous-espèces tendrait à se réduire pour n'en conserver que deux.

3-Description et caractéristiques

3-1-Données biométriques

Les cerfs élaphe contemporains sont élancés, ils atteignent une longueur totale de 1,6 à 2,6 mètres, pour 1,10 à 1,50 mètre de hauteur au garrot et un poids de 67 à 300 kilogrammes, variant selon la sous-espèce. Le poids des animaux est variable selon l'âge, le sexe et la région. Le poids des cerfs augmente de l'Ouest vers l'Est de l'Europe : de 100 kg en Écosse à 250 kg en Europe de l'Est. Le poids des animaux se stabilise vers l'âge de 3-4 ans chez la femelle (biche) et 7 ans chez le mâle. Ce

poids varie selon la qualité du milieu de vie (abondance de la nourriture) mais aussi selon la saison. Un hiver rude peut entraîner une perte de poids de 10 à 15 % chez les deux sexes, le mâle peut perdre jusqu'à 20 % de son poids pendant le brame et la femelle jusqu'à 15 % de son poids pendant la période d'allaitement. Les activités physiques également, notamment la course et les bonds, montrent qu'en l'absence de prédateurs, les cerfs se déplacent moins et peuvent prendre plus de poids. La queue mesure de 10 à 27 centimètres de long. Les sous-espèces nord-américaines et du nord est de l'Asie sont généralement plus grandes que les européennes. Les mâles sont également toujours plus massifs que les femelles. Le cerf élaphe est élancé, mais fortement constitué, avec un poitrail massif, et un cou assez élancé. Les yeux sont de taille moyenne, les oreilles effilées aussi longues que la moitié de la tête et des pattes très fines adaptées à la course rapide et aux bonds. Les pattes sont constituées de quatre doigts (les doigts 2, 3, 4, 5, le « pouce » étant atrophié), les doigts 2 et 5, plus petits que les deux autres et ramenés vers les côtés de la patte, ne marquent normalement pas le sol lors des déplacements, excepté lors de déplacements dans la neige ou la boue. On trouvait en Gaule au moins jusqu'à l'époque gallo-romaine de cerfs de très grande taille, comme en témoigne par exemple le squelette entier d'un cerf retrouvé par les archéologues MM. Métayer et Gardin en 1856 dans un puits funéraire gallo-romain. Les mensurations du crâne de ce cerf sont de 56 cm de long et 25 cm de large (entre les deux arcades sourcilières) celles des omoplates : 37 cm de long et 23 cm de large. De nombreux squelettes de loups et d'autres animaux contemporains de ce cerf ont été trouvés dans ce même puits, avec quelques têtes de chiots.

3-2-Pelage

La coloration du pelage varie fortement selon les saisons, l'âge et le sexe : d'une teinte brun-roux en été et gris-brun en hiver ; le mâle a généralement un pelage plus sombre que la femelle. La mue intervient deux fois par an, aux printemps (avril-mai), alors les cerfs perdent leur pelage épais de l'hiver pour laisser apparaître une nouvelle peau plus fine et plus claire, puis à l'automne (octobre) apparaît un pelage plus épais et plus foncé pour supporter les froids d'hiver. Une tache jaune clair, appelée « cimier », orne la croupe des deux sexes. Le faon a, jusqu'à l'âge de quatre mois environ, un pelage brun clair tacheté de blanc que l'on appelle « livrée ». Exceptionnellement, des cerfs ont un pelage blanc, tels qu'en captivité au parc de Dyrehaven (Danemark), et au moulin de Poyaller à l'élevage de la belle charme en Haute-Marne (Champagne-Ardenne).

3-3-Bois

Les bois, perdus chaque année, sont parfois rongés par des écureuils ou d'autres rongeurs qui y trouvent une source de calcium et sels minéraux. À partir de neuf mois, des bois commencent à pousser sur la tête du mâle sous forme de pivots. À un an, ils sont visibles et le mâle est alors appelé « daguet ». Les bois vont alors tomber chaque année (fin de l'hiver chez les cerfs âgés, début du printemps chez les jeunes) pour repousser au cours de l'été. Une enveloppe nourricière, duveteuse et irriguée de sang, assure leur croissance à la manière d'un placenta pour un fœtus. Fin juillet, le velours tombe. Paradoxe de la nature, les bois ne sont opérationnels que lorsqu'ils sont morts. Pour les dépouiller totalement puis les aiguïser en vue des prochains combats, le cerf va « frayer » en les frottant de façon répétitive aux arbres. Il mange les lambeaux de peau qui pendent aux ramures. Les dimensions et la forme des bois varient individuellement mais aussi selon l'âge et la sous-espèce. Contrairement à une croyance répandue, le nombre de cors n'a pas de rapport direct avec l'âge. Le premier cors se nomme l'andouiller de massacre, le second le surandouiller. Le bois de cerf râpé ou calciné était employé jusqu'à la fin du XIX^e siècle en tant qu'antidiarrhéique, les principes actifs étant la gélatine et le phosphate de calcium.

4-Habitat

Il vit surtout dans les grands massifs de la forêt tempérée européenne ainsi que dans les forêts et maquis méditerranéens. Mais dans ces massifs forestiers il affectionne surtout les zones de bois clairs, les parcelles coupées et en régénération, les trouées et clairières avec prairies ou landes et les larges chemins d'exploitation peu fréquentés. Le soir il peut sortir dans les champs et les prairies des lisières s'il y trouve de la tranquillité. Il utilise la forêt dense pour se cacher, notamment la journée. Il est présent aussi dans les forêts de montagne jusqu'à plus de 2 000 m et il fréquente les alpages. Ses caractéristiques morphologiques et biologiques (animal taillé pour la course, vue et odorat très développés, la taille de ses bois), son régime alimentaire (essentiellement des plantes de lumière qu'il broute) et son comportement (vie en troupeaux pouvant être importants, territorialité en période de rut), indiquent qu'il s'agit plutôt d'un animal de milieu semi-ouvert à ouvert. Mais il s'est réfugié au sein des grands massifs forestiers car il a été chassé des terres agricoles et des prairies pastorales par l'homme depuis des temps très anciens. Il a vécu par exemple en grands troupeaux dans les steppes d'Europe de l'Est, en zones dépourvues de tout boisement, mais il en a aujourd'hui disparu car il était plus facile à trouver et à chasser dans cet habitat. En Écosse, il vit encore actuellement en forte densité dans de vastes landes ouvertes dépourvues de forêt. Dans les Alpes, il séjourne dans les alpages où il peut aller jusqu'à la limite de la végétation à plus 3 000 m d'altitude.



5-Mode de vie et comportement

5-1-Mœurs et traits de vie

Le cerf est une espèce crépusculaire et nocturne (ou qui l'est devenue en s'adaptant à la pression de chasse, comme elle est probablement devenue forestière tout en étant plus adaptée aux milieux semi-ouverts ou ouverts). L'espèce est grégaire. Les femelles (biches) se regroupent en hardes dont le domaine vital est de 2 000 à 5 000 ha. Les mâles vivent avec elles durant la saison des amours (le rut). Un seul mâle peut être accompagné d'une harde qui peut compter jusqu'à soixante biches. La biche est la seule à prendre soin de son faon. Elle ne le quitte que pour aller brouter. La gestation est d'environ huit mois.

5-1-1- Composition sociale

Les groupes ou hardes sont composées de mâles, de femelles ou mixtes. La cellule de base est « matriarcale » (avec un groupe triangulaire composé d'une biche suivie du jeune de l'année et du jeune de l'année précédente). Le cerf marque son territoire, par le brame du mâle, les excréments, l'abrutissement (plantules mangées, extrémités des rameaux latéraux ou de la pousse terminale des végétaux ligneux rongés), écorçage par les incisives inférieures dans un but alimentaire, peut être « médical » mais aussi comportemental) et frotts du cerf mâle (en période de reproduction et de repousse des bois).

5-2-Le rut et la reproduction

Mâles et femelles vivent séparément de décembre à août et se retrouvent pour une période de fécondation qui s'étend en Europe tempérée du 15 septembre au 15 octobre. Le système reproducteur des mâles et des jeunes biches nées de l'année précédente est en état de quiescence jusqu'au moment du rut où sous l'effet de certaines hormones, le sperme du cerf mâle devient plus abondant et change de composition, ce qui a une importance pour les banques de sperme qui souhaitent conserver des spermatozoïdes d'espèces menacées de cerfs, ou pour l'insémination artificielle de biches d'élevage. Le rut, marqué par le cri rauque et retentissant du mâle (le brame) intervient à la fin de l'été ou au début de l'automne, et dure environ un mois, mais on peut encore entendre bramer des cerfs jusqu'à fin novembre. Le cri du brame tient du rugissement et du mugissement et s'entend à plusieurs kilomètres de distance. C'est aussi le terme désignant le rut chez cette espèce. Le mâle avertit ainsi les femelles réceptives de sa présence, intimide ses concurrents potentiels et défie les autres mâles qui s'aventureraient sur son territoire. Il devient particulièrement agressif à ce moment-là. En cas de rencontre avec un autre mâle, après une phase d'intimidation, les deux adversaires vont mener un combat très violent durant lequel ils se projettent la tête en avant l'un contre l'autre dans le but de déséquilibrer l'adversaire. Ces combats peuvent conduire à

l'abandon ou à des blessures assez graves voire la mort par épuisement des deux cerfs s'ils restent coincés par leurs bois emmêlés : seuls des mâles de puissance et de ramure comparables s'affrontent de la sorte. L'injection de testostérone à des cerfs normaux, quelle que soit la saison, n'induit pas une seconde période d'activité reproductrice, par contre les animaux montrent de nets changements en termes d'agressivité. Ce n'est pas l'odeur de l'œstrus ou la présence des femelles qui rendent les mâles agressifs. Cette agressivité est également constatée chez des mâles élevés en enclos loin des femelles. Le cycle des bois du cerf est également contrôlé par le niveau de testostérone. Ceci explique que les expériences visant à tester les effets d'injection de testostérone ont aussi eu des effets sur les bois, qui ont eux-mêmes affecté certains comportements. Les effets directs de la testostérone ne sont certains que quand ils se manifestent quand le traitement hormonal n'induit pas de changements dans les bois. Le mâle régnant sur une harde de femelles surveillera de façon intensive les différents individus de la troupe en vue de l'accouplement, car les femelles ne restent sexuellement réceptives qu'une seule journée durant l'année. Lorsque le « maître de harde » a éliminé ses concurrents. Polygame, il couvre les 10 à 30 biches de son harem au fur et à mesure de leurs chaleurs. Une biche qui est stérile est appelée « bréhaigne ». De jeunes mâles profitent parfois des combats entre deux mâles plus forts pour saillir une biche « en chaleur », ce qui contribue à la diversité génétique de la harde. La temporalité du cycle sexuel et l'œstrus de la femelle sont principalement sous le contrôle d'une hormone majeure, la mélatonine, dont le cycle est contrôlé par la durée du jour. La mélatonine influe elle-même sur le cycle de sécrétion d'une autre hormone, la progestérone.

5-3-Alimentation

Le cerf élaphe est un herbivore et un ruminant, mais comme tous les mammifères, il est d'abord nourri, après la naissance du lait de sa mère, dont les teneurs en sels minéraux s'adapteront au poids du faon, jusqu'au sevrage. Au sein de la classe des herbivores, le cerf est dit *intermediate feeder*, c'est-à-dire qu'il est très sélectif dans son alimentation, tout en s'adaptant toujours à la végétation qu'il a à disposition. Au sein des massifs résineux de montagne, le cerf préfère le sapin (*Abies alba*) à l'épicéa (*Picea abies*). Au sein des massifs feuillus de plaine, son comportement alimentaire varie selon la saison et les plantes disponibles :
- de la sortie de l'hiver jusqu'à l'automne, il se nourrit de bois (il mange les bourgeons et les jeunes pousses des arbres et arbustes, sauf les épineux qu'il évite), de graminées, lierre, ronce et autres plantes herbacées dont il consomme parfois les fleurs. Toutefois, les forêts de plaine étant fréquemment entourées de cultures, il va souvent se nourrir de maïs ou de colza et peut alors être directement ex-

posé aux pesticides.

En fin de saison, il consomme également des fruits (pommes, poires).

-en hiver, il se nourrit de bois, feuilles de ronces, feuilles mortes et de ce qui reste à sa disposition. Son régime varie selon la présence de neige et selon la glandée ou fainée qui se produit sur la forêt.

Un adulte consomme en moyenne de 10 à 15 kg de végétaux frais par jour :

-60 % d'herbacées ;

-20 % de semi-ligneux ;

-10 % de ligneux.

6-Déplacements et fragmentation croissante des paysages

Les cerfs et plus encore les biches sont dotés d'une musculature puissante, avec de longues pattes fines et légères terminées par des sabots serrés et pointus, adaptés à la course et aux bonds. Ils peuvent courir à 40 km/h en vitesse de croisière mais en cas de danger, les biches et certains cerfs (les plus minces) peuvent courir très vite jusqu'à 76 km/h en pointe. Ils peuvent aussi faire de grands sauts (jusqu'à 2,50 mètres en hauteur et 9 mètres en longueur pour les biches contre 3 mètres de haut à 11 mètres de long pour les cerfs, il s'agit là de records mesurés sur des cerfs sauvages), et ils ne sont pas arrêtés par l'eau. Par contre, les gros cerfs mâles plus âgés courent moins vite que les biches et les jeunes cerfs, mais ils sont plus forts au combat (du moins quand ils ont leurs bois). Les animaux âgés, les très jeunes faons ou encore les animaux en moins bonne santé ne sont pas très rapides à la course, et constituent généralement des proies idéales pour les prédateurs. En l'absence de leurs prédateurs naturels (les loups), dans certaines régions d'Europe, les cerfs se déplacent moins et sont moins musclés (quels que soient leur âge, leur sexe ou leur poids). De plus, ils sont effrayés par des obstacles ou objets qu'ils ne connaissent pas (simples drapeaux sur corde tendue par exemple). On peut supposer qu'autrefois, en présence de grands prédateurs tels que le tigre à dents de sabre, le lion des cavernes ou de prédateurs tels que le loup et la hyène et le lynx, les cerfs se déplaçaient sur de plus grandes distances et saisonnièrement, mais avec la fragmentation des massifs forestiers et milieux naturels, ils tendent à se sédentariser. Si leurs prédateurs sauvages ont disparu, comme beaucoup d'animaux chassés depuis longtemps par l'homme ou d'autres prédateurs, les cerfs continuent à se déplacer avec prudence, surtout dans les lieux qu'ils ne connaissent pas encore. Face à une fragmentation forestière croissante, et pour notamment mieux concevoir ou protéger les corridors biologiques ou les écoducs construits pour leur permettre de mieux circuler dans le territoire, des éthologues cherchent à mieux comprendre leurs déplacements.

K.AMEL

TOP 4 des inventeurs de génie

Parfois farfelus mais dont l'imagination débordante a contribué à bouleverser les nouvelles technologies, les inventeurs de génie ont toujours su faire preuve d'audace. Quels sont ces 5 inventeurs souvent peu connus mais dont les inventions sont pourtant plébiscitées de tous ?

L'inventeur d'Internet

Que serait aujourd'hui le monde sans Internet ? Véritable révolution, son inventeur est pourtant oublié de tous. Tim Berners-Lee né à Londres en 1955 est en effet un précurseur lorsqu'il propose en 1989 à son supérieur du Conseil européen pour la recherche nucléaire un projet informatique visant à gérer et partager en réseau de l'information. Celui-ci a alors l'idée géniale d'associer de l'hypertexte au réseau informatique interne en imaginant le World Wide Web. Véritable révolution, les principes de base de l'Internet étaient nés et quelques années plus tard en 1990 les adresses web, le HTTP et le HTML ont fait d'Internet ce qu'il est encore aujourd'hui.

L'inventeur de Linux

Le projet GNU et du logiciel libre est l'un des projets les plus ambitieux de ces dernières décennies.

Le système Linux existe en effet depuis 1984 et doit être mis au crédit de l'américain Richard Stallman. Personnage iconoclaste et hacker à ses débuts, le père du logiciel libre de droits et ancien étudiant du prestigieux MIT continue de narguer le mastodonte Microsoft en développant des systèmes tout-en-un pour les ordinateurs personnels. Entièrement gratuits les systèmes d'exploitation sous base Linux sont encore utilisés par des millions d'informaticiens et de développeurs à travers le monde.

L'inventeur du MP3

Véritable révolution musicale ayant entraîné la chute du format CD, le format MP3 doit son succès à son inventeur, l'allemand Bernhard Grill. Inconnu du grand public, celui-ci a en effet participé au sein de l'Institut des circuits intégrés d'Erlangen à l'élaboration d'un format de compression audio unique en son genre. Le succès du MP3, aujourd'hui propriétaire de l'institut, rapporte alors à l'inventeur des royalties qui se chiffrent à plus de 30 millions de dollars annuels. Pourtant boudée à ses débuts par de nombreuses sociétés dont Philips et Bosch, la technologie MP3 s'est aujourd'hui imposée



comme un standard adopté par des millions d'utilisateurs.

L'inventeur du Peer to Peer

Autre informaticien de génie à l'instar de son comparse de ses débuts Mark Zuckerberg, Shawn Fanning n'a pourtant pas connu la

même notoriété. Celui-ci est pourtant le créateur du principe du P2P et de Napster, à l'origine plus grandes plateformes de téléchargement comme eMule et autres Kazaa, Gnutella ou Limewire des années après. Véritable succès planétaire sans précédent, Napster et le Peer to Peer visaient les inter-

nantes du monde entier en établissant un échange des fichiers entre tous les utilisateurs connectés à la plateforme. Échange de fichiers audio mais aussi aujourd'hui de vidéos et de tout autre contenu multimédia, Napster est le précurseur de tous les sites de P2P.

k.s

Tourner la page après avoir vendu sa boîte Est-ce vraiment facile ?

Quand j'aurais vendu ma boîte, je ferai, j'irai... Mais curieusement tous ses projets qui avaient l'air d'être la panacée, sont frappés par votre force d'inertie. Les obligations disparaissent, les contraintes n'existent plus, les collaborateurs que vous ne supportiez plus vous en arrivez même à les regretter. Tourner la page, pas si facile !

Même en cas de vente réussie, il n'est jamais simple pour un entrepreneur de rebondir après avoir quitté la société qu'il a créée. S'il est nécessaire de tourner la page et d'envisager des projets nouveaux, une phase de réflexion et de doute s'ensuit généralement après toute opération de ce type. Pour un chef d'entreprise, quelles sont les étapes qui suivent une vente et comment rebondir au mieux ?

Une phase initiale délicate

Les psychologues du travail insistent sur le fait qu'une vente peut être mal acceptée par les entrepreneurs. Ceux-ci investissent beaucoup d'eux-mêmes dans leur affaire et un lien émotionnel s'est tissé avec l'entreprise. Après une vente, un sentiment de vide et une phase de décompression peuvent apparaître. Une première phase de repos est recommandée, qui pour certains s'apparente presque à une période de deuil. De trois à six mois sont nécessaires pour que les chefs d'entreprise acceptent de passer à autre chose. Durant cette période, les experts conseillent de s'orienter vers une activité source de plaisir et non de stress, un bon moyen de se ressourcer avant de se donner de nouveaux objectifs.



Une période de questionnement

Les entrepreneurs entrent ensuite dans la phase du bilan. Elle consiste à se remettre en question en faisant un point complet sur sa situation, ses réussites comme ses échecs dans sa dernière expérience et ses aspirations pour l'avenir. Pour réaliser cette transition difficile entre la fin d'une activité et le début d'une nouvelle, il est bon de prendre le temps de savoir ce que l'on veut faire, et de quelle manière. Cette période peut être délicate et les entrepreneurs ont parfois besoin de soutien, tout comme les chefs d'entreprise qui ont perdu leur société suite à un dépôt de bilan. Si la situation financière est moins précaire après une vente, les doutes et le sentiment de frustration sont bien souvent identiques.

L'importance de conserver son réseau

Pour sortir de cette période de doute, il est indispensable de conserver un pied dans le monde professionnel. Cela passe notamment par le fait de maintenir son réseau intact, en prenant des contacts réguliers avec des clients et des collaborateurs. Ces échanges

peuvent être de grandes sources d'opportunités, au cours desquels des occasions intéressantes seront à saisir. Trouver un nouveau poste en entreprise ou rejoindre un projet séduisant à ses débuts est bien plus simple lorsque l'on peut s'appuyer pour cela sur un réseau fort et dynamique.

La possibilité de rebondir

La perte d'une entreprise, surtout lorsqu'elle est rachetée par une plus grosse entité, ne doit pas être perçue comme un échec. Pour parvenir à tourner la page, il est bon de se souvenir de ce qui a marché dans son action à la tête de la société, mais aussi des erreurs à ne plus commettre dans un projet futur. Parvenir à se projeter sur une nouvelle activité est le meilleur moyen de repartir de l'avant. Pour les entrepreneurs, deux options s'offrent alors : dans le cas d'un bénéfice moindre, une transition en douceur vers le salariat, et quand la vente a été une réussite le retour au rôle de porteur de projet, en cherchant à développer une nouvelle idée entrepreneuriale.

k.s

Comité consultatif



Un comité consultatif est un groupe de personnes choisies pour donner des conseils d'expert impartiaux à une entreprise. Les membres ne sont généralement pas rémunérés.

Les comités consultatifs fonctionnent de manière informelle. Ils fournissent de l'information (ou des perspectives) et des conseils adaptés aux besoins précis d'une entreprise, agissent aussi à titre de groupe de rétroaction pour les chefs d'entreprise afin de les aider à valider leurs stratégies et leurs idées. L'un des principaux avantages que le comité consultatif procure aux entreprises consiste à fournir une perspective et des observations relatives aux lacunes et aux occasions stratégiques qui ne sont pas biaisées par les intérêts propres des personnes qui les donnent.

Un comité consultatif efficace se compose de membres à expertise et expérience variées dans des domaines comme le droit, la comptabilité, le marketing, les ressources humaines et la gestion financière. Il comprend idéalement un ou deux entrepreneurs prospères d'autres industries. L'invitation à siéger à un comité consultatif constitue un signe de respect et d'admiration. En sollicitant des conseillers, les entreprises doivent définir clairement l'engagement de ses membres et leurs attentes, d'autant plus que la participation à ces comités n'est généralement pas rémunérée. Toutefois, les membres du comité consultatif en tirent un avantage, car ils s'exposent ainsi aux idées et aux perspectives des autres en plus d'élargir leur réseau d'affaires.

s.i

Coût des matières premières/intrants

Le coût des matières premières/intrants se réfère au coût des composants entrant dans la fabrication d'un produit final. Il constitue l'une des trois dépenses incluses dans le coût des produits vendus (CPV). Les deux autres sont : la main-d'œuvre et l'amortissement. Les matières premières comprennent les produits qui requièrent un traitement supplémentaire (comme l'acier, les perles en plastique, les produits chimiques) ainsi que les produits finis utilisés dans la forme reçue (tels que les attaches, les conteneurs, le matériel d'expédition). On classe les matières

premières en tant que dépenses directes sur l'état des résultats d'une entreprise, car ils contribuent directement à la réalisation d'un produit ou à la prestation d'un service. Comme le coût des matières premières change au même rythme que le volume de production, on le considère comme un coût variable. L'approvisionnement et l'achat de matières premières à moindre coût peuvent constituer un avantage concurrentiel. Ainsi, les chefs d'entreprise et les propriétaires suivent de près les dépenses liées aux matières premières.

s.i

Peut-on attraper deux fois le coronavirus ?

Bien des mystères entourent la maladie du Covid-19. Peut-on l'attraper deux fois ou bien l'organisme est-il immunisé après avoir été infecté par le SARS-Cov-2 et pendant combien de temps ? Dans cette lutte contre la pandémie, la seule réponse possible semble être le vaccin, et tandis que se prépare le déconfinement, les tests sérologiques pourraient se muer en passeports d'immunité, soulevant ainsi des questions éthiques. Peut-on attraper deux fois le Covid-19 ? Cette question cruciale dans la lutte contre la pandémie n'a aujourd'hui pas de réponse ferme, même si les scientifiques espèrent qu'un patient contaminé soit immunisé contre le nouveau coronavirus au moins pendant quelques mois. « Être immunisé, ça veut dire que vous avez développé une réponse immunitaire contre un virus qui va vous permettre de l'éliminer. Et comme la réponse immunitaire a une mémoire, ça vous permet aussi de ne pas être réinfecté par le même virus plus tard », explique Eric Vivier, professeur d'immunologie à l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille. De manière



générale, pour les virus à ARN comme le Sars-Cov-2, il faut « environ trois semaines pour avoir une quantité suffisante d'anticorps protecteurs » et cette protection dure plusieurs mois, poursuit-il. Mais ça, c'est la théorie : le Sars-Cov-2, qui ne cesse de réserver des surprises, est trop nouveau pour permettre la moindre certitude. « Nous ne savons pas, nous pouvons seu-

lement extrapoler à partir d'autres coronavirus et même pour eux, les données sont limitées », souligne Mike Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Extrapolations à partir des autres coronavirus

Pour le Sras, qui a fait près de 800

morts dans le monde en 2002-2003, les malades guéris étaient protégés « en moyenne pendant deux à trois ans », indique à l'AFP le Pr François Balloux, de l'University College de Londres. Donc, « on peut certainement se faire réinfecter, mais la question c'est : après combien de temps ? On ne le saura que rétroactivement ». Une récente étude chinoise, non évaluée par

d'autres scientifiques, a certes montré que des macaques rhésus infectés par ce virus, puis guéris, n'avaient pas pu être réinfectés. Mais, ça ne veut rien dire sur la durée, estime Frédéric Tangy, chercheur à l'Institut Pasteur, car l'observation s'est déroulée sur une période relativement courte, à savoir un mois. Dans ce contexte, des informations venues d'Asie, en particulier de Corée du Sud, faisant état de plusieurs patients guéris, testés à nouveau positifs, soulèvent de nombreuses interrogations. En théorie, il pourrait s'agir d'une deuxième contamination, notent plusieurs experts, qui jugent toutefois cela peu probable et privilégient à ce stade d'autres explications. Il se pourrait que chez certains, le virus ne disparaisse pas et infecte « de façon chronique », comme le virus de l'herpès qui peut rester dormant et asymptomatique, note le Pr Balloux. Les tests n'étant pas fiables à 100 %, il pourrait aussi s'agir d'un faux négatif, le patient n'ayant en fait jamais été débarrassé du virus. « Ça suggérerait que les gens restent infectieux longtemps, plusieurs semaines. Ce n'est pas idéal », ajoute-t-il.

Coronavirus : Y a-t-il une deuxième vague en Chine ?

Le 8 avril dernier, la ville de Wuhan, épice de la pandémie de Covid-19, a mis fin à un confinement de plus de deux mois. La Chine reste néanmoins préoccupée par la survenue de nouveaux foyers d'infections, alimentés par des cas importés ou des patients asymptomatiques. Cette crainte d'une résurgence est-elle justifiée ou exagérée ? La Chine semble enfin avoir réussi à endiguer l'épidémie de Covid-19. Après 77 jours de confinement strict, la ville de Wuhan, épice de la pandémie mondiale, a rouvert ses portes le 8 avril dernier, les habitants étant à nouveau autorisés à sortir de chez eux et habilités à circuler (sous conditions strictes). Les écoles devraient quant à elles rouvrir fin avril. Depuis le début de l'épidémie, 83.402 cas ont été enregistrés en Chine continentale avec 3.346 décès, aux-

quels il faut ajouter les 1.450 cas et 10 décès à Hong Kong, Macao. Mardi 14 avril, à peine 46 nouveaux cas ont été enregistrés dans le pays, dont 36 importés de pays étrangers, a indiqué la Commission nationale de la santé. Par comparaison, la France compte 134.582 cas de Covid-19 et 17.188 personnes sont décédées depuis le début de l'épidémie.

78 % des nouveaux cas sont importés

Mais alors que le déconfinement se profile, la Chine risque-t-elle d'être confrontée à la fameuse « deuxième vague » ? Mardi 15 avril, 46 nouveaux cas de contamination au Covid-19 ont été annoncés, dont 36 « importés ». La province de Heilongjiang, au nord-est du pays, concentre les inquiétudes. Afin de prévenir tout nouveau foyer, la

Chine a fermé sa frontière avec la Russie mais conserve un poste de contrôle dans la ville de Suifenhe, où 79 nouveaux cas avaient été enregistrés en une seule journée lundi. Du coup, Suifenhe a imposé un confinement à ses 70.000 habitants, une seule personne par foyer étant désormais autorisée à sortir pour faire des courses tous les trois jours. Les autorités locales ont également transformé un bâtiment administratif en hôpital de campagne, capable d'accueillir 600 patients. La frontière avec la Birmanie, où 62 cas ont été confirmés, fait également l'objet d'une étroite surveillance depuis vendredi dernier. Des policiers et gardes-frontières ont été déployés près du port de Lincang où « plusieurs centaines de personnes » ont tenté de franchir la frontière illégalement, rapporte le Global Times.

Phytoestrogène



Les phytoestrogènes sont des composés végétaux dont la structure rappelle celle des hormones sexuelles féminines (œstradiol) et qui peuvent avoir une activité œstrogénique. Chez les humains, ces molécules auraient à la fois des propriétés œstrogéniques et anti-œstrogéniques. Les phytoestrogènes peuvent perturber le métabolisme stéroïdien. Ces molécules existent sous forme de compléments alimentaires. Les phytoestrogènes comprennent :

- les coumestans ;
- les lignanes, qui se trouvent dans les graines de lin, le trèfle

- rouge ou l'actée à grappes noires ;
- les isoflavones, présentes dans les légumineuses comme le soja, mais aussi le trèfle rouge. Elles comprennent la génistéine, la glycitéine et la daidzéine. Comme les populations asiatiques consomment beaucoup de soja, on attribue aux isoflavones certains bénéfices de cette alimentation. Des observations et des expériences, souvent in vitro, ont suggéré que les phytoestrogènes avaient des propriétés biologiques intéressantes pour la santé humaine : activité anticancéreuse, anti-oxydante, hypolipémiante, pro-

tectrice vis-à-vis des maladies cardiovasculaires et de l'ostéoporose.

Isoflavones du soja et ménopause

Certaines femmes prennent des isoflavones en compléments pour atténuer les symptômes de la ménopause, afin d'éviter un traitement hormonal substitutif. Dans une revue réalisée par les scientifiques de Cochrane, les chercheurs n'ont pas trouvé de preuves que les isoflavones réduisaient la fréquence des bouffées de chaleur et des sueurs nocturnes. Cependant, quatre

études suggéraient que des extraits de génistéine réduisaient la fréquence des bouffées de chaleur. L'utilisation des isoflavones du soja est un sujet de débats. Certains craignent que ces molécules favorisent des cancers. Pourtant, une méta-analyse de 2014 a montré que la consommation d'isoflavones du soja en Asie réduisait le risque de cancer du sein des femmes. En 2015, l'EFSA a déclaré que les compléments alimentaires contenant des isoflavones ne présentaient pas de danger pour les femmes ménopausées. Cependant il ne faut pas dépasser les doses recommandées.

Le coronavirus est encore plus contagieux avant l'apparition des symptômes

Le coronavirus responsable du Covid-19 est particulièrement contagieux. Et selon une nouvelle étude, il pourrait même être plus contagieux encore en tout début d'infection, avant même que les personnes déclarent des symptômes. Une donnée à prendre en compte pour lutter contre sa propagation. Pour ralentir la propagation du coronavirus responsable de la pandémie de Covid-19, différentes mesures ont été mises en place à travers le monde. Pour les rendre plus efficaces encore, les chercheurs tentent de déterminer non seulement dans quelles conditions le virus peut se transmettre, mais aussi à quels stades de la maladie les individus sont les plus contagieux. Une nouvelle étude réalisée par des chercheurs de l'université de Guangzhou (Chine) rapporte aujourd'hui que la contagiosité pourrait culminer avant qu'une personne déclare des symptômes.

Ces travaux portent sur 77 paires de patients infecteur/infecté admis à l'hôpital de Guangzhou entre le 21 janvier et le 14 février derniers. Ils montrent que la production de virus peut être plus forte au début de l'infection, avant que le système immunitaire n'intervienne pour éliminer le virus et produire des symptômes. Ainsi un individu devient contagieux 2,3 jours avant l'apparition des symptômes. Et sa contagiosité culmine à 0,7 jour, toujours avant l'apparition des symptômes.

Adapter les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus

Des chercheurs allemands étaient arrivés à une conclusion similaire. En isolant le virus et du matériel génétique chez des patients -neuf seulement-, leurs travaux avaient montré qu'une version infectieuse du virus est produite avant le début des symptômes et pendant la première semaine de la maladie. Ainsi les chercheurs recommandent d'ajuster les mesures prises pour limiter la propagation du coronavirus en fonction de cette substantielle contagiosité présymptomatique, voire asymptomatique.

Musique Décès du saxophoniste Lee Konitz, géant méconnu de l'improvisation

Le saxophoniste américain Lee Konitz, membre de la génération dorée de l'après-guerre et géant méconnu de l'improvisation, est mort mercredi à 92 ans des suites du coronavirus, selon sa page Facebook. Peu connu du grand public, ce musicien à l'allure ordinaire a pourtant fait parti d'un des groupes de Miles Davis, et joué avec Gerry Mulligan, Sonny Rollins, Stan Getz ou Chet Baker. Né à Chicago en 1927, Lee Konitz a grandi en écoutant les big bands qui sévissaient régulièrement à la radio, en premier lieu celui de Benny Goodman, qui lui a donné envie de se mettre à la clarinette. Il bifurqua rapidement vers le saxophone, et fait la connaissance, à 15 ans, de Lennie Tristano, légende ignorée de l'improvisation, dont il apprend la méthode novatrice. Il étudie et disèque la technique des grands de son époque, au premier rang de tous Charlie Parker, la référence absolue. Mais Lee Konitz prend rapidement ses distances avec le Bebop, le mouvement dont Charlie Parker était la locomotive. "Vous apprenez ce que c'est de peindre comme Van Gogh, de jouer comme Charlie Parker, et alors, si c'est possible, vous utilisez cette énergie et ces informations et créez quelque chose avec", expliquait-il dans un entretien réalisé en 1976 et versé aux archives nationales américaines du jazz. Il adopte un style d'improvisation moins torturé, plus fluide, essentiellement composé de notes hautes, qui deviendra sa marque de fabrique. Il réalisera de très nombreux enregistrements et se produira un peu partout dans le monde, mais ne connaîtra jamais la gloire des autres grandes figures de sa génération. Il avait surtout trouvé son public en Europe, où il passait plusieurs mois chaque année. La pandémie de coronavirus a fait des ravages dans le monde du jazz, emportant, outre Lee Konitz, le trompettiste Wallace Roney, le pianiste Ellis Marsalis Jr et le saxophoniste Manu Dibango.

Michel Amarget spécialiste en cinéma africain «Sarah Maldoror, une cinéaste indispensable»

Suite à la disparition de la grande cinéaste et pionnière du cinéma africain Sarah Maldoror, Michel Amarget, journaliste et critique spécialiste des cinémas africains, n'a pas manqué d'adresser une lettre en direction de la Fédération africaine des critiques de cinéma et s'exprimer sur cette triste nouvelle en soulignant : « Chers collègues de la Facc, comme vous le savez sans doute, la grande Sarah Maldoror a été victime du Covid-19 qui l'a emportée ce lundi 13 avril. C'est une cinéaste indispensable qui a beaucoup milité et contribué à faire avancer la cause des cinémas d'Afrique. Sa filmographie atteste de son éclectisme entre fictions et documentaires pour défendre les valeurs du monde noir. Ses prises de position passionnées et souvent rageuses ont alimenté les débats et son engagement humain manque. Nos pensées vont vers ses proches dont ses deux filles et à tous ceux qui ont partagé ses combats et ses espoirs. En ces temps de confinements et de repli à cause de la situation sanitaire, recevez mes salutations confraternelles. » Pour sa part, Fatou Kine Sene, journaliste à l'Agence de presse sénégalaise (APS) et présidente de la Facc a acquiescé, en indiquant : « Oui une grosse perte pour le cinéma africain et pour tous les combats qu'elle a eu à mener pour l'Afrique à travers sa riche filmographie... »

Il est l'interprète des incontournables «Aline» et les «Mots Bleus», Le chanteur Christophe tire sa révérence

Le chanteur Christophe, 74 ans, interprète des incontournables «Aline» et les «Mots Bleus», est décédé des suites «d'un emphysème», maladie pulmonaire, a indiqué à l'AFP Véronique Bevilacqua, son épouse, dans la nuit de jeudi à vendredi. Daniel Bevilacqua de son vrai nom, avait été hospitalisé et admis en réanimation le 26 mars dans un hôpital parisien, avant d'être transféré à Brest. «Christophe est parti. Malgré le dévouement sans faille des équipes soignantes, ses forces l'ont abandonné», écrivent dans un communiqué transmis à l'AFP son épouse et sa fille Lucie. «Aujourd'hui, les mots se lézardent... et tous les longs discours sont bel et bien futiles», poursuivent-elles dans ce court texte. Christophe avait connu le succès dès Aline, tube instantané en 1965. Il n'avait cessé ensuite de promener sa silhouette de dandy décalé dans la chanson française. L'annonce de son hospitalisation puis de son transfert à Brest avait ému le monde du spectacle sur les réseaux sociaux Jean-Michel Jarre, qui avait écrit les textes de deux des albums majeurs de Christophe – et leurs morceaux-titres phares – Les Paradis perdus, 1973 et Les Mots bleus, 1974, avait ainsi twitté : «Mon Christophe, aujourd'hui je te dis plus que jamais les mots bleus, Ceux qui rendent les gens heureux, Une histoire d'amour sans paroles, N'a plus besoin du protocole, Et tous les longs discours futiles, Terniraient quelque peu le style, De nos retrouvailles, De nos retrouvailles... ».

Tamazight Le HCA lance sa bibliothèque numérique sur son portail électronique

Le Haut Conseil à l'Amazighité (HCA) a annoncé hier le lancement de sa bibliothèque numérique sur son portail électronique pour notamment "donner plus de visibilité aux multiples publications" réalisées par cette institution. "Soucieux de promouvoir la diversité des contenus linguistiques et culturels en rapport avec l'amazighité et en faciliter l'accès sur internet, le HCA lance sa bibliothèque numérique sur son portail électronique récemment inauguré : www.hcamazighite.dz", lit-on dans le communiqué du HCA. "L'objectif visé à travers cette action est de fournir, en partage, des ressources pour les éducateurs, les chercheurs et le grand public" précise le HCA ajoutant qu'il s'agit aussi de "donner plus de visibilité aux multiples publications réalisées depuis quelques années par notre institution, notamment celles qui traitent de la lexicographie, l'histoire et la littérature amazighes". Cette rubrique offrira l'opportunité de "suivre de près l'évolution de l'expérience éditoriale du HCA par la mise en ligne d'un catalogue signalétique actualisé, avec un système de classement universel et des outils de recherche par auteur, thème ou mots clés".

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :

023 95 70 70

Ou par Email au :

monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

 Fondation pour l'édition et la publicité EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE	Président directeur général	DIRECTEUR GÉNÉRAL	REDACTEUR EN CHEF	COMPTE NUMÉRO	DIFFUSION OUEST-CENTRE-EST IMPRESSION SA
	Directeur des publications	EDITEUR	A. SALIM	09100112145015147 801	
	MME SEMROUNIK	MME SEMROUNIK	SIEGE SOCIAL	ANLE TEL 023 27 27 27	
	Directeur adjoint	MONDE DE L'ADMINISTRATION	22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUK - ALGER	023 79 71 28	
Z. NACER		DIRECTION JAZZ TEL	FAX 023 79 91 59		

Blida : 8 affaires liées à la diffusion de rumeurs et d'incitations contre les institutions de l'Etat, via les réseaux sociaux traitées



Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont traité huit affaires liées à la diffusion de rumeurs, outrages et incitations contre les institutions de l'Etat, via les réseaux sociaux, depuis le début du confinement total imposé à la wilaya, le 24 mars dernier, pour mettre un frein à la propagation du Covid-19, a-t-on appris, auprès du responsable de cette institution sécuritaire. Animant un point de presse au siège de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Azzedine Temine a fait part du traitement, par la brigade de lutte contre la cybercriminalité du service de la police judiciaire, d'une dizaine d'affaires de cybercriminalité, dont huit relatives à des personnes qui ont diffusé sur leurs pages facebook, des "rumeurs et incitations contre les institutions de l'Etat". Il a signalé la présentation de toutes les personnes impliquées dans ces affaires, qui ont causé une agitation chez l'opinion publique, eu égard à la conjoncture sanitaire traversée par la wilaya, auprès des autorités judiciaires compétentes. Lé responsable a cité parmi elles, une affaire relative à un facebookeur, qui a mis en ligne, sur une page portant un pseudonyme, une vidéo dont laquelle il est prétendu que le ministère de la Santé interdit aux pharmaciens de vendre des gants et des masques aux citoyens. Le mis en cause a été présenté à la justice. D'autres affaires sont relatives, selon M. Temine, à des accusations de diffusion de rumeurs et incitations contre les institutions de l'Etat, sur des pages facebook portant des noms d'emprunt, et ce travers la mise en ligne de publications accusant les autorités locales de négligence dans la gestion de la crise sanitaire traversée par la wilaya, dont notamment la DGSN et le wali Kamel Nouisser. Toujours au titre des actions de lutte contre la cybercriminalité, il a été, également, signalé deux affaires relatives à la vente de produits pharmaceutiques falsifiés, via les réseaux sociaux. Deux sites électroniques faisant la publicité de produits pharmaceutiques falsifiés, représentés par des masques et gels hydro alcoolique ont été mis à jour, par la brigade de lutte contre cybercriminalité, en coordination avec la brigade économique et financière.

Si Mustapha (Boumerdes): Saisie de 7 tonnes de viande blanche impropre à la consommation

Le phénomène de la mise en vente illégale de la viande impropre à la consommation, et la mise en danger, de la santé publique prend de plus en plus de l'ampleur durant cette période de crise sanitaire malgré tout le dispositif mis en place et les efforts déployés par les services de la DCP et de la sûreté pour mettre terme à ce phénomène, ainsi une quantité de 7 tonnes entre viande blanche et abats a été saisie hier par les éléments de la sûreté urbaine de Si Mustapha lors de deux opérations distinctes, selon un communiqué de la sûreté de wilaya. Le communiqué précise que les éléments de S.U de Si Mustapha en coordination avec la direction du commerce en opération de contrôle et de sensibilisation investi deux boucheries du centre ville, la fouille des frigos a permis de découvrir la quantité de viande blanche impropre à la consommation, stockée dans des caisses en plastique. Au moment où une autre quantité de viande blanche démembrée et des abats impropre à la consommation a été saisies au niveau du deuxième commerce. Soulignant qu'un médecin vétérinaire de l'équipe de contrôle a déclaré que cette marchandise était impropre à la consommation.

Tiaret: Saisie de 1.750 kg de viandes sans certificat vétérinaire

Les services de police de Tiaret ont saisi 1.750 kg de viandes, dont une partie avariée, dans deux opérations différentes, a-t-on appris auprès de la sûreté de la wilaya. La première opération, qui a eu lieu la semaine écoulée, a permis de saisir 1.579 kg de viandes blanches destinées à la commercialisation, a indiqué la même source, ajoutant que ces viandes sans certificat vétérinaire, ont été retrouvées à bord d'un camion frigorifié dans un quartier de la commune de Tiaret. Par ailleurs, les services de police, accompagnés des membres de la commission mixtes commerce-inspection vétérinaire, ont effectué mardi une opération de contrôle des boucheries qui a permis la saisie de 93 kg de viandes blanches et 20 kg de viande hachée, impropre à la consommation, en plus de 58 kg de viandes rouges propres à la consommation mais sans certificat vétérinaire.

Bouira: Destruction d'une mine coloniale au lieu-dit Taourirt à Aguouillal

Une mine datant de l'ère coloniale, découverte par des citoyens au lieu-dit Taourirth à Aguouillal relevant d'El Adjiba (Est de Bouira), a été détruite vendredi par les services de la gendarmerie nationale, a-t-on appris de ce corps constitué. Des citoyens effectuant des aménagements de sol à l'aide d'un bulldozer au lieu-dit Taourirth ont découvert une mine datant de l'ère coloniale. Aussitôt alertés, les services de la gendarmerie nationale se sont dépêchés sur le lieu avant de procéder sur place à la destruction de l'engin explosif, a-t-on précisé de même source. Le Hamou de Taourirt et les bourgades environnantes sont connues pour être le berceau d'une série de batailles héroïques menées par les différentes sections de l'armée de libération nationale (ALN).

Protection civile 596 opérations de sensibilisation effectuées durant les dernières 48 heures

Les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 48 heures 596 opérations de sensibilisation à travers 37 wilayas, pour lutter contre la pandémie de Coronavirus, en rappelant notamment aux citoyens la nécessité du respect du confinement, a indiqué un communiqué de cette institution. Les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 48 heures 596 opérations de sensibilisation à travers 37 wilayas, portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale, a précisé la même source, ajoutant que ces unités ont effectué 810 opérations de désinfections générales à travers 47 wilayas. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, a relevé la même source, ajoutant que "la Protection civile a mobilisé pour les deux opérations 4.062 agents, tout grades confondus, ainsi que la mise en place des dispositifs pour la couverture de 21 sites de confinement à travers 06 wilayas". Par ailleurs, plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont

3 ayant causé le décès de 04 personnes et des blessures à 2 autres traitées sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec le décès de 2 personnes et 2 autres blessées, suite à une collision entre un véhicule léger et un tracteur survenu sur la RN N°01, dans la commune de Hassi R'mel. Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour prodiguer des soins de premières urgences à 27 personnes incommodées, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffes bain, à travers les wilayas de Tébessa, Médéa, Constantine et Relizane. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les établissements de santé par les services de la protection civile. En outre, les unités de la protection civile ont enregistré 5.656 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

Oum El Bouaghi: Saisie de plus de 550 comprimés psychotropes

Les services de police de la commune de Dhalâa (Oum El Bouaghi) ont saisi 559 comprimés psychotropes et arrêté deux personnes impliquées, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. La saisie a été effectuée suite à une opération de contrôle d'une voiture, sur un axe routier de la ville de Dhalâa, à bord duquel se trouvaient deux personnes. L'opération a permis de découvrir cette quantité de substances hallucinogènes bien dis-

simulée, a relevé la même source. Les deux personnes arrêtées, lors de cette opération sont issues de Batna et âgées de 20 et 33 ans, a-t-on encore détaillé. Après le parachèvement des procédures d'usage, les deux mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires pour "contrebande de produits pharmaceutiques en utilisant un moyen de transport" et "exercice d'une activité pharmaceutique sans autorisation", selon la même source.

Ain Defla: Plus de 230 arrestations liées à la transgression du confinement partiel en une semaine



Au total, 237 personnes ont été arrêté par les services de sécurité à Ain Defla du 10 au 16 du mois courant pour avoir transgressé le confinement sanitaire partiel décrété par les hautes autorités du pays dans le cadre des efforts visant à circonscrire le Covid-19, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Dans le même contexte, huit permis de conduire ont été retirés par les forces de l'ordre, en plus de la mise en fourrière de 13 véhicules et 4 motocyclettes pour avoir circulé sans motifs valables, a-t-on précisé

de même source. Les contrevenants ont été emmenés aux postes de police en vue d'accomplir les procédures réglementaires inhérentes à leurs actes, avant leur présentation aux instances judiciaires compétentes, a-t-on signalé. Outre l'aspect dissuasif, le plan d'action des services de sécurité comporte des campagnes de sensibilisation au profit des citoyens au sujet du bien-fondé du confinement, seul moyen à même de circonscrire la pandémie du Covid-19, a-t-on conclu de même source.

Palais des sports d'Oran : La pose du parquet et des tribunes amovibles ajournée

La pose du parquet et des tribunes amovibles qui constituent la dernière étape des travaux de rénovation du Palais des sports "Hammou-Boutelilis" d'Oran a été ajournée à cause de la crise sanitaire prévalant dans le pays et dans le monde, a-t-on appris hier auprès de la direction de cette infrastructure. Les travaux sont d'ailleurs presque à l'arrêt dans cette infrastructure en raison de l'impossibilité d'importer le parquet et les tribunes amovibles en question après la fermeture des frontières dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la pandémie du coronavirus (covid-19), a précisé le directeur du Palais des sports, Sid Ahmed Tab. Avant cela, plusieurs travaux ayant touché, entre autres, l'étanchéité, la façade et les vestiaires, ont été déjà achevés, s'est réjoui, en outre, le directeur du Palais des sports, un équipement qui



devait être réceptionné avec son nouveau "look" en juin prochain. Il s'agit de la plus grande opération de rénovation que subit cette importante infrastructure sportive re-

levant de l'Office du parc omnisports de la wilaya d'Oran (OPOW) depuis sa construction, et pour laquelle une enveloppe financière avoisinant les 300 millions

DA a été débloquée. Elle a été décidée en prévision des jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021 avant leur report dernièrement à l'année suivante (25 juin-5 juillet

2022) à cause du Covid-19. D'une capacité d'accueil de 6.000 places, cette salle omnisports est programmée pour accueillir les matchs de basket-ball lors de la 19e édition des jeux méditerranéens. Outre cette salle omnisports, pas moins de six autres infrastructures sportives d'Oran font l'objet actuellement de travaux de rénovation en prévision du rendez-vous méditerranéen. L'opération reviendra à quelque 1,94 milliard DA, selon les estimations de la Direction locale de la jeunesse et des sports. Oran s'appête également à réceptionner un complexe sportif d'envergure composé, entre autres, d'un stade de football de 40.000 places, d'une salle omnisports de 6.000 places, d'un centre nautique contenant deux piscines olympiques et une troisième semi-olympique, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4200 places.

B.C

Ligue 1 : JS Kabylie Moussa Saïb futur directeur sportif ?



Dans la maison de la JSK, cet arrêt forcé de la compétition s'avère une aubaine pour le président du club, Cherif Mellal, afin de songer à des changements qu'il compte opérer à tous les niveaux, et ce, pour tenter de reconquérir les supporters. C'est que l'homme fort des "Canaris" mise sur un renforcement de qualité de son effectif et de son bureau par des personnes compétentes et surtout appréciées par la galerie locale pour gagner de nouveau la confiance du public des Canaris. Parmi les anciens sur lesquels il mise énormément, il y a l'ex-entraîneur de la JSK, Moussa Saïb, qui est très estimé par les supporters. Déjà lorsque Mellal avait pris le club en main, il avait proposé à l'ancien international le poste d'entraîneur, mais celui-ci avait refusé poliment son offre. Il lui avait proposé ensuite le poste de manager général et celui de directeur technique et sportif, mais l'ancien Auxerrois avait décliné l'offre, sous prétexte qu'il était retenu par ses obligations professionnelles. À l'époque, l'ancien capitaine des Verts exerçait comme consultant à "Bèrbère Télévision", mais comme il n'est plus en poste, les dirigeants comptent le relancer pour tenter de le convaincre de travailler avec eux. Saïb est l'un des rares anciens joueurs à avoir critiqué la politique de la direction actuelle sans que le président Mellal n'ose polémiquer avec lui. D'ailleurs, il a toujours dit qu'il a beaucoup de respect pour Saïb. Même si les dirigeants seraient prêts à satisfaire toutes ses conditions, les chances de voir Saïb à la JSK sont minimes voire impossibles, si l'on se réfère à son entourage précisant que l'homme est quelqu'un qui ne supporte pas la pression et qui n'aime pas qu'on lui dicte ce qu'il doit faire. C'est dire pour qu'il revienne à la maison, il lui faudrait des garanties solides, avec carte blanche sur toute la ligne.

Fabrizio Corsi au micro de Tuttosport. : « Bennacer a les qualités pour devenir un grand joueur »

Le président du club italien d'Empoli, Fabrizio Corsi, s'est exprimé au sujet de son ancien joueur, l'international algérien Ismael Bennacer, dans une déclara-

tion à Tuttosport. « Nous sommes les premiers à soutenir ces gars-là. Nous les suivons toujours, même lorsqu'ils quittent Empoli. C'est toujours un grand plaisir

de regarder leurs matchs. », a déclaré le patron du club italien au sujet de ses anciens joueurs. Le dirigeant italien a ajouté : « Il va très bien et je suis sûr qu'il peut continuer à

s'améliorer. Isma (Bennacer, ndlr) a le talent et la qualité pour devenir un grand joueur dans son rôle. »

FAF Aboud: « Le championnat se jouera à huis clos en cas de reprise »



Une éventuelle reprise des différents championnats, suspendus depuis le 16 mars en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), se fera "logiquement à huis clos", a déclaré vendredi le responsable de communication de la Fédération algérienne de football (FAF) Salah-Bey Aboud. "Logiquement, la reprise du championnat, dont ses différents paliers, se fera à huis clos, et cela pour des raisons purement sanitaires. L'objectif est de préserver la santé des

joueurs et d'autrui", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale. En raison de la situation sanitaire actuelle, le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) a pris la décision de suspendre toutes les manifestations sportives, toutes disciplines confondues, et de fermer toutes les infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs, jusqu'au 19 avril. Selon un dernier bilan établi jeudi par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, 108 nouveaux cas confir-

més du Covid-19 et 12 nouveaux décès ont été enregistrés durant ces dernières 24 heures en Algérie, portant ainsi le nombre de cas confirmés à 2.268 et celui de décès à 348. "Tout le monde est d'accord sur ce point de jouer sans public. Une mesure qui sera également appliquée dans les autres championnats à travers le monde", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : "Nous n'allons pas nous contenter d'instaurer le huis clos, mais nous allons prendre plusieurs décisions pour dimi-

nuer au maximum la présence de personnes au niveau du stade". Avant la suspension du championnat, le CRB occupait la tête du classement de la Ligue 1 avec 40 points devant deux poursuivants directs l'ES Sétif et le MC Alger, qui comptent 37 points chacun. Le Chabab et le MCA ont un match en moins. En Ligue 2, l'Olympique Médéa est leader avec 42 unités, à deux longueurs de son dauphin la JSM Skikda.

Impact de Montréal. Taidier : « Belfodil est beaucoup plus fort qu'Icardi »

L'international algérien de l'Impact de Montréal, Saphir Taidier, a comparé son compatriote, Ishak Belfodil, à l'attaquant du Paris Saint-Germain, Mauro Icardi, dans une déclaration à la presse italienne. Le milieu de terrain algérien a déclaré :

« Écoutez, je ne dis pas ça parce que c'est un compatriote, mais je pense qu'il (Belfodil, ndlr) avait et a encore beaucoup plus de qualités qu'Icardi d'un point de vue technique et physique. ». Saphir Taidier a ajouté : « Ensuite, ils ont fait un choix

différent à l'Inter, je ne sais pas pourquoi, mais vous savez dans le football, ce n'est pas seulement le terrain qui compte. Pour moi, Belfodil est également beaucoup plus fort aujourd'hui que Mauro. ». « On ne peut même pas parler de problèmes psychologiques,

car il est très fort mentalement. Mais dans le football, les meilleurs ne vont pas toujours le plus loin. Ensuite, bien sûr, Icardi a fait des choses incroyables avec l'Inter », a conclu le milieu de l'Impact de Montréal.

Afrique : Le bilan de la pandémie s'élève à 1.016 décès

Le bilan de la pandémie de COVID-19 sur le continent africain a atteint 1.016 décès alors que le nombre de cas confirmés a atteint 19.895 en date de samedi, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Le CDC Afrique, agence spécialisée de la Commission de l'Union africaine (UA), a révélé dans sa dernière mise à jour parue samedi que le nombre de cas positifs confirmés à travers le continent était passé de 18.333 vendredi à 19.895 samedi. Le virus s'est jusqu'à présent propagé dans 52 pays africains. Le bilan des décès dus à la pandémie de COVID-19 sur le sol africain s'est également alourdi, passant de 962 morts vendredi après-midi à 1.016 samedi matin, selon le CDC Afrique. L'agence continentale a également précisé que 4.642 personnes qui avaient été atteintes par le virus s'étaient rétablies. John Nkengasong, directeur du CDC Afrique, a déclaré lors d'une conférence de presse virtuelle organisée vendredi qu'il était fondamental de renforcer les mesures de prévention du COVID-19 à travers le continent pour aider à freiner la propagation du virus. "Les restrictions des déplacements imposées par les pays sont peut-être gênantes et ont des effets sociaux-économiques, mais les gains à long terme sont incomparables."

N°843 Dimanche 19 Avril 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
WebSite : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Limogeage et arrestation de chefs d'unités centrales de l'Armée :

Le Ministère de la Défense dément catégoriquement

Ce week-end, la Toile s'est particulièrement emballée à la suite de la rumeur selon laquelle des généraux responsables d'unités centrales au niveau de l'ANP, seraient limogés, voire même mis aux arrêts, pour certains, à la prison militaire de Blida. Le ministère de la Défense nationale a réagi samedi à ces fakenews en y apportant « un démenti catégorique », accusant « des parties malintentionnées, qui n'ont pas digéré les changements initiés » par le président, d'être derrière ces rumeurs. « Certains sites électroniques et réseaux sociaux ont fait circuler, hier, vendredi 17 avril 2020, de fausses informations et des rumeurs concernant le limogeage et l'arrestation d'un nombre de chefs de structures centrales et de cadres supérieurs au sein de l'Armée Nationale Populaire. », dément le ministère de la Défense dans un communiqué sur son site officiel. « Le Ministère de la Défense Nationale dément catégoriquement ces allégations tendancieuses colportées par des porte-voix et des parties malinten-

tionnées qui n'ont pas digéré les changements initiés par Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, tentant vainement de semer la confusion et le trouble au sein des rangs de l'ANP, qui demeurera à jamais le rempart impénétrable qui préserve notre Patrie des complots et des conspirations. », ajoute la même source. « A cet effet, le Ministère de la Défense Nationale, qui dénonce avec force ce genre de

pratiques abjectes, saura engager les actions légales requises pour présenter les instigateurs de ces campagnes devant la justice, afin de mettre un terme à ces désinformations et manipulations de l'opinion publique. » Prévient le MDNet et le MDN de conclure en soulignant « que toutes les décisions prises dans ce cadre, sont traitées médiatiquement en toute transparence, et que l'opinion publique est informée au moment opportun



116 nouveaux cas confirmés et 3 nouveaux décès L'Algérie rapproche de zéro décès



Cent-seize (116) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et trois (3) nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie durant les dernières 24 heures, portant le nombre de cas confirmés à 2.534 et celui des décès à 367, a indiqué samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar.

Condoléances

Tebboune présente ses condoléances à la famille de feu Miloud Boutebba...



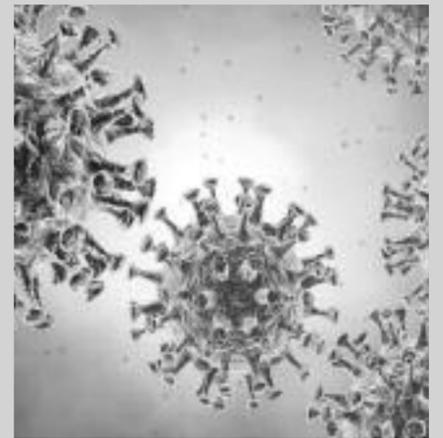
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier un message de condoléances à la famille du défunt Miloud Boutebba, Secrétaire général du ministère des Finances, décédé des suites d'une longue maladie, dans lequel il a loué son abnégation dans toutes les missions qu'il a eu à assumer au sein de l'Etat, « Suite au décès de Miloud Boutebba, Secrétaire général du ministère des Finances, des suites d'une longue maladie, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a loué ses qualités et son abnégation dans toutes les de responsabilité qu'il a eu à assumer au sein de l'Etat, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder Sa sainte miséricorde au défunt qu'il a décidé de rappeler auprès de Lui à la veille du mois sacré de Ramadhan et de prêter patience et réconfort à sa famille", lit-on dans le message de condoléances du président de la République. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a également adressé un message de condoléances à la famille du défunt Miloud Boutebba, Secrétaire général du ministère des Finances, décédé des suites d'une longue maladie, dans lequel il a exprimé « ses condoléances les plus attristées ». « J'ai appris avec une profonde affliction la douloureuse nouvelle qui vous a affligés, celle du décès du regretté Miloud Boutebba qui occupait le poste de Secrétaire général du ministère des Finances, qu'Allah lui accorde Sa sainte miséricorde", lit-on dans le message de condoléances.

S'exposer au soleil pendant 15 à 20 mn par jour

Voici comment renforcer son immunité face au Coronavirus

Face à la crise sanitaire engendrée par le nouveau Coronavirus (Covid-19), tout le monde semble en quête d'une meilleure recette pour mieux renforcer son système immunitaire. L'Agence nationale française de la sécurité sanitaire rappelle, à ce propos, qu'un bon apport en vitamine "D" permet de le renforcer. « L'apport en vitamine D est fondamentale pour le bon fonctionnement de notre organisme », a estimé l'Agence française, soutenant qu' « au printemps, une exposition de 15 à 20 minutes des mains, des avant-bras et du visage assure l'apport journalier en vitamine D nécessaire pour couvrir les besoins d'un adulte en bonne santé ». « S'exposer au soleil un quart d'heure par jour permet d'apporter à son organisme le taux de vitamines dont il a besoin », a fait savoir la même source, ajoutant qu'outre

l'exposition au soleil, il va falloir consommer des aliments riches en vitamine "D". Elle préconise donc de privilégier les aliments gras, comme le poisson, le jaune d'œuf, le beurre, le fromage et la viande.



Le moudjahid et artiste Mohand Arezki Bouzid n'est plus

Le moudjahid et artiste Mohand Arezki Bouzid est décédé samedi à l'âge de 84 ans, à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja (Alger), a-t-on appris auprès de ses proches. Natif de Béjaïa en 1936, Mohand Arezki Bouzid s'est engagé très tôt dans l'action politique nationale avant de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) durant les premières années du déclenchement de la Guerre de libération nationale dans la wilaya III historique. Il s'est ensuite rendu à Paris (France) pour rejoindre la Fédération

de France du Front de libération nationale (FLN) où il militera jusqu'à l'indépendance en 1962. Après le recouvrement de la souveraineté nationale, Mohand Arezki Bouzid a investi le champ culturel et artistique. Il a été à l'origine de la création de nombreux clubs et associations culturels dans lesquels se sont illustrés des noms tels que Boualem Chaker et feu Kamel Mes-saoudi. Avant sa mort, le défunt a publié un récit autobiographique chez "Rafar" sous le titre "Mémoires d'un artiste, chanteur, moudjahid: Récits de Résistance".